

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

Version du 26/11/2004

# Contenu

I. RESUME .....	3
2. AGENDA POLITIQUE DES COMORES .....	3
2.1 Stratégie nationale de développement .....	4
2.2. Politiques sectorielles du Gouvernement .....	5
2.2.1 Développement rural et sécurité alimentaire .....	5
2.2.2 Education .....	5
2.2.3 Santé .....	6
2.2.4 Environnement .....	6
2.2.5 Infrastructure et Transport .....	7
2.2.6 Tourisme et secteur privé : .....	7
2.2.7 Commerce et coopération régionale .....	7
3. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE .....	8
3.1 Situation politique .....	8
3.2 Situation économique .....	9
3.3 Situation sociale .....	12
4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE .....	14
4.1. Secteurs de concentration .....	14
Le Programme Indicatif National(PIN) 7ème FED .....	14
4.1.1. FED 7 - Secteur de concentration 1 « Développement et valorisation du secteur rural » .....	14
Le Programme Indicatif National(PIN) 8ème FED .....	18
4.1.2. FED 8 - Secteur de concentration 1 : Amélioration des infrastructures de transport .....	19
4.1.3. FED 8 - Secteur de concentration 2 : Protection de l'environnement .....	19
4.1.4. FED 9 - Secteur de concentration : Education .....	23
4.2. Secteurs hors concentration .....	24
4.3 Autres instruments : .....	26
4.3.1 BEI .....	26
4.3.2. Accord de pêche CE/Comores .....	27
4.3.3. STABEX .....	27
5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES ...	29
5.1 Activités prévues pour l'année 2003 .....	29
5.2 Prévisions pour l'année 2004 .....	30
6. REVUES OPERATIONNELLES ANNUELLES 2003 – THEMES SPECIFIQUES	31
6.1 Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED : .....	31
6.2. Définition des indicateurs et objectifs en vue de mesurer les résultats obtenus les secteurs de concentration .....	32
6.2.1 Définition des indicateurs .....	32
6.2.2 Evaluation des résultats obtenus par rapport aux engagements en termes de politiques sectorielles .....	33
6.2.3 Cadre de suivi des indicateurs .....	35
6.3 Dialogue politique entre l'ON et les acteurs non étatiques .....	36

## **I. RESUME**

Avec une population estimée à 560 442 habitants sur une superficie de 2 236 km<sup>2</sup>, une densité moyenne de 301 habitants au km<sup>2</sup> qui est l'une des plus élevées d'Afrique et un PIB de 358 Euros par habitant, les Comores se classent parmi les pays les moins avancés. L'instabilité politique qui caractérise les Comores depuis l'indépendance, les difficultés des finances publiques et une économie en récession ont empêché toute amélioration des conditions sociales de la population. Selon la banque mondiale, si la situation économique marquée par une croissance négative ne s'améliore pas d'ici cinq (5) ans, les Comores seraient le pays le plus pauvre de la planète.

En fait, les Comores vivent depuis le milieu des années 90, une crise économique grave marquée notamment des taux de croissance du PIB qui restent constamment au-dessous du taux de croissance de la population (entre 2,5 et 3%)

L'amplification subséquente de la pauvreté (54,7% de la population est classée pauvre) a détérioré les conditions de vie des populations et a rendu difficile leur accès aux services sociaux de base ; les dépenses sociales requises, au vu de l'importante croissance démographique, ne sont pas à la hauteur des besoins et des stratégies sectorielles élaborées, en matière de développement et dont la mise en œuvre a souffert de la discontinuité politique. De même, l'environnement subit toute une série d'agressions de la part de la population à cause de son ignorance ou tout simplement pour les besoins de sa survie.

Mais avec l'évolution politique récente (nouvelle Constitution de l'Union des Comores fin décembre 2001, puis les constitutions des îles et les élections présidentielles de l'Union et des îles au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2002), le Gouvernement a décidé de doter le pays d'une stratégie de développement et de faire de la lutte contre la pauvreté, un élément constitutif de cette stratégie. Face à cette situation, le rôle de la société civile revêt une importance incontestable. Son implication permettra d'une part, que la mise en place des nouvelles institutions obtienne l'adhésion la plus large des différentes couches de la population et que, d'autre part, la stabilité et l'intégrité territoriale retrouvée, suite à la réconciliation nationale, soit renforcée, tout en valorisant la décentralisation et l'autonomie des îles.

Les approches participatives, impliquant les acteurs non étatiques décentralisés, doivent donc être utilisées dans la mise en œuvre des financements de la communauté internationale (Banque Mondiale, Coopération française, Union Européenne...).

L'Union Européenne a levé les mesures de suspension de la coopération depuis juillet 2002. Cette reprise a été suivie par l'arrivée aux Comores du Chef de Délégation de la Commission Européenne pour présenter ses lettres de créances, le 6 novembre 2002, l'accréditant auprès du pays avec rang d'Ambassadeur et d'autre part, par la signature du PIN 9<sup>ème</sup> FED d'une enveloppe de 27 millions d'Euros.

## **2. AGENDA POLITIQUE DES COMORES**

Les Comores ont connu depuis 1997, une situation politique tourmentée, marquée par un certain nombre de crises majeures qui ont déterminé et/ou conditionné la mise en place du nouveau cadre institutionnel actuel : une 1<sup>ère</sup> crise séparatiste née de l'auto proclamation de l'« Etat d'Anjouan » rejetant toute autorité de la république sur cette île ; une 2<sup>nde</sup> crise institutionnelle puisque l'armée a pris le pouvoir dans le pays et a suspendu la constitution de 1996 et dissout toutes les institutions y afférentes ; et la 3<sup>ème</sup>, une crise identitaire puisque Anjouan a fait voler en éclats les fondements même de la nation comorienne et les bases de la République.

Il faudra attendre quatre (4) ans pour que, de conférence en conférence et sous la pression de la communauté internationale, les Comoriens se mettent d'accord pour rassembler les îles dans un nouveau cadre institutionnel supposé garantir l'unité et l'intégrité du pays. Selon cette Constitution qui régit ce nouvel ensemble, le pays constitue une république au sein de laquelle chaque île jouit d'une large autonomie et dispose de sa propre constitution. Aux termes de cette Constitution, le domaine exclusif de l'Union se limite aux relations extérieures, à la monnaie, à la religion, à la défense extérieure et aux symboles nationaux. Toutes les autres matières relèvent, soit du domaine partagé entre l'Union et les îles, soit du domaine exclusif des îles, mais la Constitution n'en fait pas la répartition et stipule simplement qu'une loi organique de l'Union fixera cette répartition.

Le pays se trouve donc dans la délicate phase de la mise en place des institutions constitutionnelles. Le président de l'Union des Comores et ceux des îles sont déjà élus et ont formé leurs différents gouvernements respectifs au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2002; les parlements de l'Union et des îles devraient se mettre en place assez rapidement afin de permettre notamment l'adoption de la loi organique qui doit fixer les domaines partagés entre l'Union et les îles et les champs de prérogatives afférents.

L'Union Européenne (UE) a accueilli favorablement les progrès réalisés depuis février 2001 relatifs à l'accord cadre de réconciliation nationale concrétisée par la nouvelle Constitution et les élections présidentielles (Union et les îles) au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2002. L'UE a effectivement levé les mesures de suspension de la coopération en juillet 2002 et a repris depuis une coopération pleine et entière avec une reconnaissance de l'Ordonnateur National du FED à compter de juillet 2002.

Pour capitaliser et consolider les progrès importants réalisés au cours de la réunion de Paris (du 29 octobre au 7 novembre 2002), une réunion des Présidents a été prévue pour le mois de novembre 2002 à l'île Maurice, afin de mettre un terme à la situation de transition politique difficile que traverse les Comores ; dans cet élan, le nouveau calendrier pour les élections législatives, a été adopté par le Comité de Suivi en sa session du 29 novembre au 2 décembre 2002.

Cependant les querelles inutiles et partisans remettent en cause de façon continuelle les efforts consentis et nuisent aux perspectives de climat de paix et d'entente entre les nouvelles institutions issues du processus de réconciliation nationale.

L'instabilité politique et institutionnelle fait que les Comores ne disposent pas encore d'un cadre formel global de référence pour leur développement économique et social. C'est pourquoi, il faut créer les conditions propices au rétablissement de la paix et faire renaître l'espoir de l'objectif commun des Gouvernements, qui consiste à vaincre la pauvreté et le sous-développement.

## **2.1 Stratégie nationale de développement**

La croissance rapide et durable, capable de générer un revenu croissant par tête d'habitant, par la mise en valeur des potentialités économiques du pays, reste l'objectif principal visé par le gouvernement comorien.

A cet effet, et grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale, les Comores ont élaboré un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté et la relance économique, impliquant les autorités politiques, la société civile et les bailleurs de fonds. En juillet 2002, le Comité de Coordination et de Suivi a transmis, aux bailleurs de fonds, un Document Intérimaire de

Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I) qui intègre également les travaux des Comités d'Orientation au niveau de chaque île.

Aussi, le gouvernement a préparé un Programme de Reconstruction et de Réconciliation Nationale en 2001 dont l'objectif visé est la restauration de la stabilité économique, politique et institutionnelle et de résoudre les problèmes les plus urgents ; ce programme est soutenu par un Crédit d'Urgence pour la Relance Economique (CURE) pour un montant de 18 millions de dollars US (Banque Mondiale 6 millions de dollars US et d'autres partenaires au développement, comme l'Union Européenne, 12 millions de dollars US).

Une mission de la Banque Mondiale a séjourné aux Comores du 9 au 17 décembre 2002 et portait notamment sur (i) la revue des progrès du processus DSRP et coordination avec les autres bailleurs impliqués (ii) la préparation au rapport d'achèvement du CURE. La mission avait également pour objectif plus général d'évaluer les progrès faits sur les volets économiques et financiers du processus de réconciliation nationale et d'envisager, en étroite concertation avec la communauté des bailleurs de fonds des Comores, les nouvelles modalités de l'appui de la Banque aux autorités des Comores.

L'absence d'un programme de développement national dans lequel s'inscriraient les actions des divers secteurs pour atteindre un objectif commun, en application d'une stratégie macro-économique arrêtée, constitue sans doute le principal handicap au développement du pays. *C'est pourquoi le pays a décidé d'élaborer des politiques sectorielles qui cadrent bien avec les orientations de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté* mais qui, dans leur grande majorité, ne peuvent être mises en œuvre, par manque de moyens financiers.

## **2.2. Politiques sectorielles du Gouvernement**

### **2.2.1 Développement rural et sécurité alimentaire**

La stratégie agricole des Comores repose sur les objectifs d'amélioration de la balance agroalimentaire, la création d'emplois et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Malheureusement, cette stratégie ne peut être mise en œuvre valablement, en raisons des contraintes propres à la situation géographique du pays et du manque des mesures d'accompagnement, notamment en matière d'environnement juridique et réglementaire, permettant de restaurer la compétitivité du secteur. Ce constat laisse penser que le secteur agricole ne connaîtra pas, à moyen terme, un taux de croissance supérieure à celui de la population qui est de 3%.

Toutefois, des projets d'appui au développement local et rural, en cours de démarrage ou d'exécution, visent à contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie agricole. Il s'agit notamment de :

- Programme Pilote des Services Agricoles (financement Banque Mondiale)
- Appui aux Initiatives de Base (financement FIDA)
- Fonds d'Appui au Développement Communautaire (Banque Mondiale)
- Programme de Développement Local aux Comores (Coopération Française)
- Programme Pluriannuel de Micro-Réalisations (Union Européenne, 8<sup>ème</sup> FED)
- Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier (Union Européenne 7<sup>ème</sup> FED)
- La Maison des Epices des Comores (Union Européenne, Fonds STABEX 96/97)

### **2.2.2 Education**

La politique du gouvernement est définie dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1994 et le Plan Directeur (1997-2001) qui est centré sur le renforcement des capacités

institutionnelles et l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire, sa réorientation vers des filières scientifiques et la rationalisation de l'enseignement supérieur. Ce plan n'a pu être réalisé que partiellement compte tenu de la crise socio-politique qui a frappé le pays pendant la période de sa mise en œuvre : les différents appuis qui devaient l'accompagner ont, en effet, été suspendus tandis que le projet Education III, de la Banque Mondiale, qui devait apporter une partie du financement, n'est entré en vigueur qu'en juin 2000.

Dans le cadre de la coopération UE-Comores sous le 9<sup>o</sup> FED les deux partenaires ont retenu le secteur de l'éducation comme secteur de concentration et devant mobiliser autour de 20 millions d'euros.

### **2.2.3 Santé**

La stratégie du Gouvernement en matière de santé, est définie dans le « Plan National de Développement Sanitaire, perspective an 2010 » élaboré en 1994. Ce plan propose entre autres, le renforcement des mécanismes de décentralisation à tous les niveaux du système de santé et l'instauration d'un système adéquat de recouvrement des coûts, en application de l'initiative de Bamako.

En revanche, il ne prévoit pas un système de financement des actions à mettre en œuvre.

L'évaluation de la réforme du système de santé a eu lieu en octobre 2001 et les états généraux de la santé en novembre 2001. Les limites du système actuel ont été mises en relief et le plan national de développement sanitaire a été revu et mis à jour. Ses grandes lignes sont :

- Une politique de Santé au niveau national
- Une planification stratégique au niveau national
- Information, statistiques sanitaires et surveillance épidémiologiques
- Gestion de l'exercice et des professions médicales
- Coopération internationale

A noter que tout ce qui est opérationnel, sera du domaine des prérogatives régionales, c'est à dire de la responsabilité des îles, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles.

### **2.2.4 Environnement**

Le plan d'action environnemental et la loi cadre relative à l'environnement ont été approuvés en 1994. Ceux ci visent à préserver la diversité et l'intégrité de l'environnement des Comores et à garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré (respect de l'écosystème). Dans ce cadre de renforcement de la protection de l'environnement, les Comores ont adhéré à dix conventions internationales parmi lesquelles, les conventions sur la biodiversité, les droits de la mer, et sur le commerce des espèces menacées.

Dans cette perspective, le premier parc national du pays (le parc marin de Mohéli) qui est une aire protégée marine de 400 km<sup>2</sup> comportant, entre autres, 9 réserves intégrales, et co-gérée par les institutions publiques et les communautés villageoises, est mis en place au Sud de l'île de Mohéli.

En outre, l'Union Européenne a financé des études, pour la recherche de solutions alternatives à l'extraction du sable de mer, et à la mise en place des systèmes de gestion des déchets, dans les principaux centres urbains du pays.

Malheureusement, on note un manque de mesures gouvernementales, pour l'application des lois, qui conduit à une exploitation non-rationnelle des ressources naturelles, principalement à cause de la pauvreté.

Cependant, l'année 2002 sera marquée par la mise en place officielle par l'Union Européenne, au bénéfice de l'île autonome de NGAZIDJA, du Plan d'Urgence pour le ramassage des déchets (ordures ménagères) dans la ville de Moroni et ses proches environnants.

### **2.2.5 Infrastructure et Transport**

La politique du Gouvernement dans ce secteur repose sur la sauvegarde et l'amélioration des infrastructures existantes et le désengagement de l'Etat sur les secteurs concurrentiels. Ainsi, malgré les retards enregistrés par rapport au programme de référence de la privatisation et les problèmes que connaît l'application effective des contrats de privatisations, cette politique de désengagement de l'Etat au bénéfice du secteur privé reste d'actualité notamment la privatisation de la gestion des parcs matériels des TP ou la mise en concession de la SOCOPTRAM au bénéfice de la COMACO (MER AUSTRALE) ainsi que le dossier concernant la SNPT en 2 entités ; il est prévu de séparer les opérations postales des télécommunications et de les privatiser : ce dossier a bien avancé à l'état actuel.

### **2.2.6 Tourisme et secteur privé :**

Le développement du secteur privé aux Comores est handicapé par un environnement institutionnel et juridique inapproprié, le coût très élevé des services publics, le manque d'institutions financières, une main d'œuvre peu qualifiée et relativement chère, et une absence d'organisations professionnelles structurées. L'action des gouvernements, dans ce domaine, se résume à la volonté de désengagement de l'Etat des entreprises publiques, en faveur des opérateurs privés. On note cependant, un manque de concertation entre les autorités gouvernementales et le secteur privé et surtout, un manque d'une réelle politique de promotion de l'entrepreneuriat.

De même, malgré l'existence du Plan Directeur pour le tourisme (élaboré en 1996) et la déclaration de Politique Générale de Développement du Tourisme aux Comores (adoptée en 1997) qui préconise notamment, le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement, la diversification des produits touristiques et une répartition harmonieuse des centres touristiques, en vue de renforcer la cohésion nationale, le secteur touristique n'a jamais obtenu de financement pour sa mise en œuvre.

Ce secteur touristique a par ailleurs souffert des événements politiques qu'a connu le pays ces dernières années (instabilité politique et conflit de compétences) qui ont entraîné une négligence professionnelle du secteur et par conséquent, une baisse assez importante de la fréquentation touristique, et la fermeture en juin 2002, du plus grand complexe hôtelier le « Galawa beach » situé au Nord de la Grande Comore et « Itsandra Sun » à Moroni.

### **2.2.7 Commerce et coopération régionale**

Les Comores mènent une politique d'intégration régionale depuis le début des années 1980 (adhésion à la Commission de l'Océan Indien, à la Zone d'Echanges Préférentielles devenue par la suite COMESA...). Le pays a souscrit à l'Initiative Transfrontalière (ITF/CBI) en 1994, et a adopté une Politique d'Intégration Régionale en 1996. Ainsi en 1999, les Comores ont commencé à appliquer la préférence tarifaire de 80 % sur les marchandises venant des pays de la COI, du COMESA et des participants à l'ITF.

### 3. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	Observations
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour.	54,7%					60,6% en 1998. Il y a 47,3% des ménages avec moins d'un USD/jour
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale.	26,3%					La proportion se réduit de 6,4% par an depuis 1995
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.	74°/∞					
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	60,2%	61	69,4%	69,4%		Taux d'accroissement annuel de la population scolarisée est de 3,7%
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	62,1%					Taux de survie
	6. Proportion des filles par rapport aux garçons : dans l'enseignement primaire dans l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur	55,4	55,9% 81,0% 75,4%	65,1%			C'est par rapport au taux de scolarisation. Non compris les Etudiants à l'Etranger
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.	52,0%	61,8%				Femmes de 15 à 49 ans
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	56,3%	63,4%				
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.						On connaît le taux de prévalence du VIH aux Comores de 2000 (0,11%) et de 2002 (0,12%)
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée.	12,8%	40,0%				Source à moins de 15 mn de marche

Source(s) : MICS – EBC(Enquête Budget Consommation) – PNUD 2000(a) – Education(Service Planification)

#### 3.1 Situation politique

Durant l'année 2002, la situation politique aux Comores a été marquée par les progrès réalisés dans le cadre institutionnel, suite à la réconciliation nationale concrétisée, le 23 décembre 2001, par une nouvelle Constitution de l'Union des Comores.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2002, avec l'appui de la Communauté Internationale (à travers le Comité de Suivi) et des efforts du Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) mis en place le 20 janvier 2002, la CNEIH a organisé les referendums des constitutions des îles, puis les élections présidentielles de l'Union et des îles. Ces élections qui ont été libres, transparentes et équitables, ont conduit à la mise en place, le 5 juin 2002, d'un Gouvernement issu du processus démocratique. Dès lors le pays s'est trouvé dans la délicate phase de la mise en place des institutions constitutionnelles.

Malheureusement, les querelles partisans et les problèmes de transfert ou de partage de pouvoirs, ont ouvert des conflits de compétences entre l'exécutif de l'Union et ceux des îles. Afin de sortir de cette crise, Paris a abrité du 29 octobre au 7 novembre 2002, une réunion de la Commission Technique chargée de l'élaboration des projets des lois organiques. Dans cet



élan, une réunion des Présidents (Union et des îles) était prévue pour le mois de novembre 2002 à l'île Maurice, pour capitaliser et consolider la dynamique manifestée à Paris et mettre un terme à la situation de crise politique que traverse les Comores.

Toujours dans cette dynamique, le Comité de Suivi a adopté, en sa session du 29 novembre au 2 décembre 2002, un nouveau calendrier pour les élections législatives (des parlements) de l'Union et des îles devant se mettre en place assez rapidement, afin de permettre l'adoption notamment de la loi organique qui doit fixer les domaines partagés entre l'Union et les îles ainsi que les champs de prérogatives afférents ; la Constitution n'en fait pas la répartition mais stipule simplement qu'une loi organique fixera cette répartition.

Mais de nouveau, les querelles inutiles et partisans sont autant de facteurs qui remettent en cause les efforts consentis et nuisent aux perspectives de climat de paix et d'entente entre les nouvelles institutions issues du processus de réconciliation nationale : la réunion des Présidents (Union et des îles) prévue pour le mois de novembre 2002 à l'île Maurice n'a pas eu lieu, de même que les élections législatives.

### **3.2 Situation économique**

En plus des difficultés politiques, les Comores sont un pays à économie de subsistance, peu productive, qui tire ses principales ressources, de l'exportation des produits agricoles de rente.

En 2002, le taux de croissance réelle du PIB est de 2,5% contre 2% en 2001 ; ce qui représente une amélioration (même s'elle ne suit pas la croissance de la population qui est de 3%) par rapport aux taux plus faibles, voire négatifs (-1,1% en 2000) enregistrés au cours des années précédentes. Cette évolution reflète des prix favorables à l'exportation, une modeste expansion dans le secteur de la construction et la reprise des projets financés par la Banque Mondiale dans le cadre du CURE et par la coopération de l'Union Européenne dans le cadre du 8<sup>ème</sup> FED.

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'établit à 3% en 2002 contre 5,9% à la même période de l'année précédente.

Reflétant la hausse des exportations et un niveau d'importation plus faible que prévue, les réserves de la Banque Centrale des Comores ont atteint un niveau équivalent à 11 mois d'importation de biens et services contre 9 mois en 2001.

Cependant la situation financière consolidée des Comores continue d'être difficile et se résume ainsi :

- \* Les recettes publiques recouvrées sont de 19,240 milliards de FC soit une diminution de 760 millions de FC par rapport aux prévisions. Cette diminution est due, entre autres, à l'application tardive de certaines mesures de taxation (accroissement de 3% des taxes sur le riz et sur le ciment), à la non maîtrise des exonérations ou à l'impact de la situation politique qui a prévalu sur les administrations fiscales et douanières.

- \* Les dépenses courantes ont atteint 24,187 milliards de FC avec un déficit globale de 4,947 milliards de FC.

- \* La masse salariale a été parfaitement maîtrisée et représente 44,2% du Budget (paiements).

- \* Le règlement du *Service de la dette* a été de 1,416 milliards de FC (soit 39,05% de la dette) en 2002 contre 1,1554 milliards payés en 2001 ; mais le montant des impayés, qui est de l'ordre de 2,209 milliards de FC de l'encours (non compris les arriérés), reste toujours un handicap pour le développement du pays.

En effet, les Comores continuent d'accumuler des arriérés sur le service de la dette auprès de leurs bailleurs multilatéraux et bilatéraux, à l'exception du FMI et de la Banque Mondiale et

partiellement de la Banque Islamique de Développement : au titre de l'année 2002, le montant total du Service de la dette extérieure est d'environ 10,531 milliards de FC avec un encours de 7,477 milliards de FC et des arriérés de 3,054 milliards de FC.

L'une des raisons qui ont amené le pays à cette situation de non-paiement, vis à vis de certains créanciers, est que la dette extérieure des Comores se distingue par son caractère assez particulier par rapport à l'habitude des autres pays où la dette sert essentiellement à l'investissement et aux activités productrices directes. Or, aux Comores on a certes ces activités, mais également un poids important de financement des services sociaux et des infrastructures de base, telles que les routes, les bâtiments administratifs, les ports et aéroports.

En fait, la structure de la dette extérieure des Comores couvre essentiellement les secteurs suivants :

- **Infrastructures de base** : englobent les études, les constructions et entretiens de routes, les télécommunications, les ports (principalement le port de Mutsamudu), les aéroports et enfin les bâtiments administratifs. Elles représentent 48,68% (soit 59,118 milliards de FC) du total de la dette ;
- **Services sociaux** : comprennent les constructions, la réhabilitation des écoles, de centres hospitaliers et hôpitaux, la formation des personnels enseignants et médicaux et enfin l'appui en matériels didactiques pour 19,08% soit 23,171 milliards de FC.
- **Agriculture et pêche artisanale** : c'est un appui essentiellement aux produits de rente traditionnels des Comores (réhabilitation de la cocoteraie, la vanille et le girofle avec un appui aux petits producteurs), le développement de la pêche artisanale et deux projets de vulgarisation de nouvelles cultures, le tout pour 10,34% soit 12,558 milliards de FC.
- **Energie électrique et hydrocarbures** : il s'agit de l'énergie pour la centrale de Voidjou à NGAZIDJA ainsi que des travaux d'extension du réseau électrique ; pour ce qui est des hydrocarbures, il s'agit des travaux d'extension des capacités de stockage tant à Ndzouani qu'à Moili et à Ngazidja au dépôt central et à l'aéroport de Hahaya, le tout représente 4,73% soit 5,739 milliards de FC.
- **Autres** : on y trouve des appuis à la balance des paiements, des aides au budget et enfin des lignes de crédits à la Banque de Développement des Comores (BDC), le tout pour 17,18% soit 20,859 milliards de FC.

Suivant les éléments disponibles au service de la dette, le montant total de la dette s'élèverait à 121,445 milliards de FC soit l'équivalent de 95,24% du PIB en 2002.

Cette accumulation d'arriérés de paiement a sérieusement ralenti l'activité économique et a provoqué une raréfaction de nombreuses ressources de financement ; ce qui a donné naissance à la crise de l'endettement.

A titre de comparaison, la masse totale de la dette représente 5 fois les dépenses du budget (24,187 milliards de FC) et plus de 6 fois le montant des recettes réalisées (19,240 milliards de FC) de l'année 2002.

C'est pourquoi, il conviendrait de tout mettre en œuvre pour bénéficier de l'initiative de réduction de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) - c'est la solution qui s'offre aux Comores en matière de dette - puisque les conditionnalités sont maintenant allégées : il faut essentiellement avoir un programme soutenu par le FMI et la Banque Mondiale pour en bénéficier.

En effet, quelles que soient les stratégies de remboursement arrêtées, un effort réel des partenaires des Comores devra se manifester pour que le pays puisse se défaire de son fardeau et envisager son développement économique.

\* Le programme des investissements publics de 2002 s'élève à 17,841 milliards de FC (contre 12,253 milliards de FC en 2001) et l'exécution financière est de 12,402 milliards, soit 69,51% contre 52,7% en 2001 du taux global d'exécution ; par priorité, c'est le secteur productif qui a connu le plus fort taux d'exécution (44,19%), suivi du secteur des infrastructures (21,72%) et du secteur social (27,94%) ; et c'est le secteur administratif qui a enregistré le plus faible taux d'exécution (6,14 %).

\* Quant au déficit commercial, il a atteint 20 743 millions de FC contre 15 182 millions de FC en 2001 ; ainsi, malgré une hausse de la valeur unitaire des produits à l'exportation notamment la vanille, en 2002, le commerce extérieur reste caractérisé par une balance commerciale déficitaire.

Sur ces bases, et avec un PIB de 358 euros par habitant, les Comores se classent dans la catégorie des pays les plus pauvres de la planète : 54,7% de la population est classée pauvre et l'amplification subséquente de cette pauvreté a rendu difficile leur accès aux services sociaux de base (l'éducation, la santé ou l'eau potable) qui font qu'une vie réellement humaine est possible.

Cet état de pauvreté a eu, entre autres conséquences, de la part de la population pour les besoins de sa survie, une dégradation généralisée de l'environnement :

Au niveau terrestre, par une déforestation incontrôlée entraînant une érosion des sols, un tarissement des cours d'eau, et une perte en biomasse.

Au niveau côtier, par une urbanisation anarchique et un prélèvement abusif des matériaux de construction tel que le sable.

Au niveau de la mer, par des pollutions d'origine diverses et des pratiques de pêche inappropriées et la destruction du corail.

Face à cette pauvreté amplifiée, une des causes fondamentales des problèmes politiques de ces dernières années, les initiatives prises durant le dernier trimestre 2001 sont renforcées en 2002 :

- Le DSRP.I (document intérimaire) dont on a initié en septembre 2001 et défini les grandes orientations en mars-avril 2002, a été transmis aux Bailleurs de fonds en juillet 2002 ; c'est le fruit des travaux du Comité de Coordination et de Suivi mais également de celui des Comités d'Orientation au niveau de chaque île.

De son côté, suite à une revue pour validation des progrès du processus DSRP, du 9 au 12 décembre 2002, la Communauté des Bailleurs de fonds des Comores, partie prenante à cet effort, a transmis au Gouvernement de l'Union des Comores et à ceux des îles, un Aide – Mémoire (avec observations, propositions et recommandations) pour améliorer le DSRP et en faire la référence incontournable des efforts communs de réduction de la pauvreté aux Comores.

- La poursuite des réformes macroéconomiques, structurelles et de la politique de désengagement de l'Etat a fait l'objet d'une évaluation des actions de promotion de l'investissement et supervision des dossiers de privatisation. C'est en ce sens, que s'est tenu, du 10 au 12 décembre 2002 au Palais du Peuple de Moroni, le Séminaire National sur la Relance du secteur privé, sur les thèmes suivants :

***Typologie et performances du secteur privé comorien*** : en dépit d'un environnement peu favorable au développement des affaires au cours de ces 10 dernières années, le nombre d'entreprises privées a tout de même légèrement augmenté. Par ailleurs, il a été noté que la contribution du secteur privé s'est accrue légèrement entre 1990 et 2002, tant en termes de contribution au PIB qu'au nombre d'emplois.

**Diagnostic des performances du secteur privé comorien** : dans ce cadre, les facteurs expliquant les performances mitigées du secteur privé peuvent se résumer ainsi :

les facteurs structurels dus à la nature même des Comores de petite économie insulaire en développement ;

les facteurs endogènes au pays mais exogènes aux entreprises créant ainsi un environnement défavorable aux affaires (environnement politique et macroéconomique instable, cadre juridique non transparent et non appliqué, manque d'accès des entreprises aux services financiers et à des infrastructures économiques largement inadéquates,...

les facteurs endogènes aux entreprises tels que les insuffisances des capacités techniques et managériales et de vision stratégique.

**Proposition d'orientations stratégiques pour la relance du secteur privé** : suivant les travaux, quatre (4) principes directeurs ont été retenus pour guider les choix stratégiques et deux (2) conditions critiques ont été identifiées pour la relance du secteur privé (i) la stabilité politique et la sécurité des biens et des personnes (ii) la bonne gouvernance.

En fait, une petite économie insulaire et ouverte comme celle des Comores, ne peut pas viser un développement de tous les secteurs à la fois. Elle doit se concentrer sur un nombre réduit de secteurs stratégiques complémentaires et prioritaires qui offrent un potentiel significatif et régulier de création de valeur ajoutée, d'emploi, de revenus et d'exportation. Ce sont notamment, l'agroalimentaire incluant l'agriculture et l'élevage, la pêche et le tourisme dans lesquels les Comores disposent d'avantages comparés, dans la région de l'Océan Indien et par rapport au reste du monde.

Malheureusement, sans la fourniture de l'électricité aux Comores qui est devenue très précaire et une aggravation depuis la résiliation du contrat avec la Comorienne de l'Eau et de l'Electricité par le Gouvernement, l'activité économique, déjà bien mal en point, va avoir des conséquences sociales très tendues et qui seraient fréquentes.

Au niveau macroéconomique, malgré une politique d'assainissement des finances publiques, marquée par la rigueur et la transparence et qui a permis le versement régulier des salaires et le paiement intégral de toutes les échéances courantes de l'IDA, FIDA et partiellement celles de la BID, le déficit budgétaire reste chronique et l'Etat reste insolvable, sans possibilité de contracter de nouveaux prêts.

Ce déséquilibre des finances publiques ainsi que la dette extérieure continuent d'être une contrainte très lourde pour la relance de la croissance du pays. Il convient de souligner par ailleurs, que l'autonomie élargie des îles, préconisée par la nouvelle Constitution de l'Union des Comores, a entraîné un déploiement des agents et par conséquent, une augmentation des dépenses budgétaires est à prévoir.

### **3.3 Situation sociale**

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces vingt dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande. Les infrastructures sanitaires notamment, demeurent quantitativement et surtout, qualitativement insuffisantes. Les moyens alloués (4,5% du budget de l'Etat) sont trop limités et ne permettent pas d'entretenir, les infrastructures sanitaires publiques, de former et d'embaucher, un personnel adéquat, tandis que la couverture de la sécurité sociale formelle est très restreinte. Les déficits des services publics, en matière de politique de santé, sont comblés par des projets de la Banque Mondiale, et de l'Assistance Technique (coopération bilatérale).

Toutefois, ces interventions en infrastructures, formation, etc., posent tout de même, le problème de la prise en charge du fonctionnement, de l'ensemble des structures.

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA aux Comores, elle est encore très faible ; mais le défi à relever, consiste à contenir le taux de prévalence au niveau actuel, en renforçant les mesures de prévention et de surveillance, y compris la promotion de la sécurité transfusionnelle, et celles de prises en charge effective, des malades.

Selon le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), la situation épidémiologique de l'année 2002 indique 4 nouveaux cas de contamination enregistrés et 4 décès dus au Sida.

Les cas cumulés de décès, en 14 années (depuis 1988) de surveillance épidémiologique, est de 29 personnes. La séroprévalence du VIH se chiffre à 0,12% en 2002 contre 0,11% en 2000.

Concernant le mode de contamination, sur les 69 cas dépistés, les 5 proviennent d'une contamination mère-enfant, 60 par voie hétérosexuelle, 2 homosexuels et 2 par transfusion sanguine.

Selon le coordinateur du PNLS, les Comores se situent dans une zone à prévalence faible, mais le contexte socio-politique, la dégradation de la situation économique, la diminution significative et continue de l'âge du premier rapport et surtout, du fait que la riposte nationale préconisée par l'Etat, la déclaration de la lutte contre le Sida comme une priorité nationale et même les engagements pris (Abuja et Ungass), n'avaient jamais bénéficié de l'attention de la part des autorités du pays ; ainsi, la prévalence toujours élevée des infections sexuellement transmissibles, laisse présager une explosion imminente de la maladie qui risque d'être fatale pour le pays, à court terme.

*Au niveau de l'Education et de la formation*, les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. On observe également un retard des filles (55,4%) par rapport aux garçons (64,9%) en matière de scolarisation (admission au primaire), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles.

La part du budget (16,8 % du budget de l'Etat) alloué au secteur n'est pas en mesure, d'assurer un développement de l'éducation, en adéquation avec les besoins socialement exprimés. Ainsi, l'insuffisance des dépenses en infrastructures et les distorsions, en matière de gestion des ressources, dans un contexte de crise économique (réduction du nombre de fonctionnaires, absence de personnel qualifié) et d'instabilité politique, ne favorisent pas l'essor actuel du système éducatif comorien, pourtant en forte expansion.

Fondamentalement, des déficiences quantitatives (insuffisance des capacités d'accueil, faible taux de scolarisation) et qualitatives (médiocre qualité de l'enseignement, insuffisante formation des enseignants, taux de redoublement et d'abandon très élevé) du système éducatif altèrent la formation de capital humain. Sept années après les Etats Généraux de l'Education, le bilan est sévère. Avec 25,5% de réussite à l'entrée en sixième, 14,0% pour le BEPC et 29,0% d'admis au baccalauréat pour l'année 2002, et cela malgré un déroulement non entravé par les grèves, le système éducatif comorien est mis sur la sellette. Même si l'année scolaire 2001/2002 a marqué un renversement de tendance, avec une année régulière et la tenue des examens dans l'ensemble des établissements publics, le défi dans le secteur de l'éducation reste, d'une grande ampleur et ne pourra pas être relevé, au vu des contraintes économiques structurelles, sans l'intervention des bailleurs de fonds.

Dans tous les cas, les besoins sociaux vont en augmentant, avec une population qui croît à un rythme annuel de 3% (le taux moyen d'accroissement annuel de la population scolaire est de 3,7%) qui fait qu'une croissance économique de 3% - encore peu probable - suffirait juste à maintenir le niveau de vie par habitant.

## 4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE

### 4.1. Secteurs de concentration

#### Le Programme Indicatif National(PIN) 7ème FED

L'enveloppe financière allouée aux Comores pour le 7<sup>ème</sup> FED s'élevait à 26,5 millions d'Euros dont **23,5 millions** sous forme de subventions au titre du PIN du 7<sup>ème</sup> FED et 3 millions sous forme de capitaux à risques gérés par la BEI. A cela s'ajoutent 10,79 millions d'Euros au titre des ressources spécifiques destinées au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) 93/94, et 4,29 millions d'aide non-programmable dans le cadre de stabilisation de recette d'exportation de produits de base agricole (STABEX).

#### 4.1.1. FED 7 - Secteur de concentration 1 « Développement et valorisation du secteur rural »

Le secteur de concentration du PIN 7<sup>ème</sup> FED « *Le développement et la valorisation du secteur rural* » (70% de l'enveloppe total du PIN), comprenait deux volets : un volet agricole (35%) et un volet désenclavement interne et externe, par l'amélioration des communications terrestres et maritimes. (35 %)

La plupart des projets financés par les ressources du 7<sup>ème</sup> FED sont à ce jour soit clôturés, soit en voie de l'être. Ainsi, au cours de l'année 2002, un seul projet relatif au secteur de concentration, DECVAS<sup>1</sup>, était encore en activité.

Après l'évaluation à mi-parcours de la phase I en mars 1999, le projet a été recentré autour de deux volets : *vivrier* (banane et tubercules) et *cocotier*. Le but visé étant d'augmenter sensiblement la production vivrière, d'améliorer les conditions de transport inter île et de mettre en place un système de crédit rural adapté au contexte comorien.

#### a) Les résultats suivants ont été enregistrés au cours de l'année 2002 :

- Formation des producteurs et des pépiniéristes
- Création d'un réseau de pépiniéristes privés de production de plants de bananiers et des semences de tubercules
- L'identification et la réhabilitation des meilleurs cocotiers pour la production de semences
- Formation et installation de pépiniéristes privés de production de plants de cocotiers
- la réhabilitation des champs semenciers de l'ancien Projet cocotier financé par la Banque Mondiale
- le démarrage du processus de lancement de l'opération d'envergure de production de semences hybrides, par fécondation assistée
- le démarrage du processus de mise en place de la ligne de crédit et de l'appui à l'amélioration des moyens de transport inter îles.

---

<sup>1</sup> Développement Cultures Vivrières et Appui Semencier – 7 ACP COM 21

Pour rappel, le cadre d'intervention défini dans le PIN 7<sup>ème</sup> FED, visait comme principaux objectifs :

- Intensification et diversification pour augmenter le niveau nutritionnel et améliorer ainsi la sécurité alimentaire du pays ;
- Amélioration de la qualité des produits et de la compétitivité pour augmenter les revenus monétaires en devises et améliorer la balance commerciale ;
- Augmentation de la productivité et du rendement à la transformation ;
- Protection de l'environnement

Ce cadre concourt bien à atteindre les objectifs sectoriels définis par le Gouvernement en matière agricole, conformément de la stratégie agricole, à savoir :

- *l'amélioration de la balance agroalimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire,*
- *la création d'emplois dans le secteur agricole et para-agricole*
- *l'exploitation durable des ressources naturelles.*
- *le désenclavement du pays et la réduction des coûts de transport inter-îles et à l'intérieur de chaque île*
- *la restauration de la compétitivité nationale.*
- *la création d'un environnement plus favorable à l'investissement*

**Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau ci-dessous.**

<b>Résultats 2000 et 2001</b>	<b>Résultats attendus 2002</b>	<b>Résultats effectifs 2002</b>	<b>Objectifs pour 2003</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 tonnes de pommes de terre produites</li> <li>• 300 paysans semenciers formés, 4 tonnes de semence de maïs produits</li> <li>• 25 paysans formés.</li> <li>• diffusion de 35 nouvelles variétés</li> <li>• amélioration des organisations paysannes dans 52 villages</li> <li>• contribution des communautés pour la construction des pistes rurales et des magasins de stockage-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de groupements de revendeuses et des transporteurs</li> <li>• Amélioration de la desserte inter-îles en produits vivriers</li> <li>• Amélioration des structures de stockage</li> <li>• Fourniture de rejets de bananiers</li> <li>• Vulgarisation de techniques d'entretiens de la bananeraie</li> <li>• Mobilisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de la ligne de crédit</li> <li>• Protection des cocotiers et fertilisation en milieu paysan</li> <li>• Fourniture de 10 000 plants de cocotiers</li> <li>• Réhabilitation partielle du parc semencier cocotiers de Mohéli</li> <li>• Mise en production d'hybrides de cocotiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution du marché pour l'encadrement des revendeuses</li> <li>• Identification des besoins des armateurs pour la sécurisation des dessertes</li> <li>• Accord de partenariat avec les caisses de crédits</li> <li>• Lancement études pour les infrastructures de stockage</li> <li>• Vulgarisation agricole via interfaces</li> <li>• Multiplication de 15 000 rejets de bananiers locaux et 12 000 vitro-plants</li> <li>• Contrat d'appui technique avec CIRD</li> <li>• Contrat de partenariat avec des paysans fournisseurs de noix de semence</li> <li>• Installation des pépiniéristes</li> <li>• Identification des champs semenciers en milieu paysan</li> <li>• Lancement de l'étude sur la création d'un observatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• augmentation de 10-15% des produits commercialisés et baisse du prix de vente (150 fc/kg de banane)</li> <li>• amélioration des revenus de 2000 producteurs et 50 revendeurs</li> <li>• diffusion du manioc ensaché dans les 3 îles</li> <li>• utilisation des variétés et techniques culturales plus performantes par 1000 producteurs à Anjouan</li> <li>• aménagements d'infrastructures de stockage et de vente à Fomboni et Moroni</li> <li>• production de 35 000 rejets de bananiers pour vente aux paysans</li> <li>• mise en place d'une ligne de crédit pour les acteurs de la filière vivrière</li> <li>• consolidation du réseau de pépiniéristes privés</li> <li>• diffusion de 175 000 plants de cocotiers hybrides dans les 3 îles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12,5 Km de pistes construites,</li> <li>• 3 magasin-citernes d'une capacité totale de 350 m3, ont été construits.</li> </ul>		Acquisition du matériel pour le champ semencier de cocotiers	
12 techniciens formés à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des pépiniéristes des champs semenciers</li> </ul>	



## **b) Progrès réalisés :**

La phase I du projet DECVAS avait donné des résultats assez limités eu égard aux investissements réalisés, même si ces résultats avaient eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté et le développement socio-économique du pays grâce notamment aux effets indirects dus au désenclavement des villages et des zones à forte potentialité agricole, (construction des pistes rurales), et au développement des ressources humaines dans le domaine de la production agricole et la gestion des projets (formation des techniciens)

Cependant, la plupart des activités programmées pour l'année 2002, ont été réalisées. On notera notamment que :

- 12 000 rejets de bananiers ont été produits sur une prévision de 5 000
- 12 pépiniéristes ont été installés sur 10 initialement programmés
- 400 cocotiers locaux (Grand des Comores) ont été sélectionnés pour l'approvisionnement en noix de semences
- 200 producteurs en vivriers ont été formés et encadrés sur les trois îles

En effet, après l'évaluation du projet, les actions ont été limitées et recentrées sur deux volets. Cela paraît très pertinent, en particulier du fait que ces nouvelles orientations correspondent bien aux objectifs définis dans le cadre d'intervention du 7<sup>ème</sup> FED.

La structure de gestion a été allégée et la mise en oeuvre a été confiée à des interfaces, ce qui contribue à l'amélioration des compétences nationales, garantit dans une certaine mesure, la pérennisation des actions.

Les actions visant à l'amélioration des techniques et des capacités de production ont été mises en oeuvre dans le temps et ce, d'une manière correcte.

Le projet est donc en pleine phase de croisière, et contribue efficacement à atteindre les objectifs de la stratégie nationale agricole, et du secteur de concentration du PIN 7<sup>ème</sup> FED, plus particulièrement en ce qui concerne : *la sécurité alimentaire, la création d'emplois dans le secteur agricole et para-agricole, la réduction des coûts de transport inter-îles, la création d'un environnement plus favorable à l'investissement.*

A la fin de l'année 2002, 4 502 288 euros (83%) ont été engagés sur les 5 400 000 euros prévus dans l'enveloppe globale. Au 31 décembre 2002, le montant total des paiements était de 3 683 213 euros, ce qui représente un taux de 68 % de décaissement par rapport au montant du projet.

Malgré ces bonnes performances, il convient de souligner que le programme DECVAS n'a pas pu faire preuve de toute son efficacité, essentiellement pour les raisons suivantes :

- la deuxième phase du projet a démarré dans un contexte politique peu stable ;
- la fermeture du Bureau de la CE à Moroni, fait rallonger les délais d'instruction des dossiers qui doivent désormais être traités à la Délégation à Maurice ;
- Pour des raisons de maladies, la fourniture de matériel végétal à partir de l'extérieur a connu des longs retards (plus d'un an pour les vitro-plans de bananiers)
- la maladie sur le cocotier, due à un insecte (aleurode) survenue au cours de la campagne, a occasionné un ralentissement des activités de ce volet,
- la mise en place de la ligne de crédit, de l'observatoire et des infrastructures de stockage et de vente, a connu des retards relativement importants, en raison des questions internes aux institutions partenaires, mais aussi à cause du contexte politique évoqué plus haut.

Il est par ailleurs admis que les 2,5 ans prévus sont très courts pour mettre en oeuvre l'ensemble des activités programmées dans le cadre de ce projet. Le montant restant dans

l'enveloppe sera engagé dans le Devis Programme N° 2 qui sera exécuté au cours de l'année 2003. Mais il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires visant à pérenniser les acquis du projet, surtout pour ce qui concerne la gestion des infrastructures, le suivi du système de crédit, la gestion de l'observatoire, la réhabilitation de la cocoteraie, la levée des goulots d'étranglement de la filière de commercialisation des produits vivriers.

Par ailleurs, il sera certainement nécessaire de réorienter les actions du projet relatives au volet cocotier, compte tenu de la maladie qui a affecté gravement les plantations des 4 îles de l'archipel.

### **c) intégration des questions transversales :**

- L'appui à l'amélioration de la productivité sur les cultures vivrières est une activité réalisée au bénéfice des femmes qui sont les principales concernées par la filière « vivriers » aux Comores.
- Les cadres nationaux, bénéficie des formations techniques, au titre du renforcement des capacités et d'appui institutionnel durant la mise en œuvre de presque du projet.
- La construction ou la réhabilitation des infrastructures de transport (routes et port) permet d'améliorer la sécurité des passagers notamment les catégories les plus vulnérables telles que les femmes et les enfants ;
- La dimension environnementale est prise en compte dans la plupart des activités réalisées que ça soit la gestion durable des ressources naturelles ou la vulgarisation des techniques de protection et de restauration des sols.

### **Le Programme Indicatif National(PIN) 8<sup>ème</sup> FED**

Les deux secteurs de concentration retenus sont :

- *Amélioration des infrastructures de transport et de communication (48 à 52 % du PIN)*
- *Protection de l'environnement (28 à 32 % du PIN)*

La double crise institutionnelle et politique qui a secoué le pays durant quatre années a fait que les Comores ont connu une période de suspension de la coopération avec l'Union Européenne d'avril 1999 à fin juin 2002. Ceci a occasionné un retard dans la mise en oeuvre des activités prévues au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED, et donc une **perte de la tranche de 30 % de l'enveloppe allouée au pays.**

Ainsi, les objectifs du PIN ont été modifiés dans les faits et une partie des projets programmés n'a pas été financée, alors que d'autres activités non programmées initialement, ont été prises en charge tel le projet d'Appui au Processus Electoral (APEC) d'un montant de 1 990 000 euros.

En définitif, l'enveloppe financière allouée aux Comores au titre du 8<sup>ème</sup> FED s'élevait à 27,5 millions d'Euros. Mais après la perte de la tranche de 30 % **le montant a été réduit à 19 250 000 euros**, auxquels s'ajoutent les montants alloués par la BEI (3 millions d'Euros), ceux du STABEX 96/97 (4,89 millions).

Le fonds qui devaient être affectés au **Programme d'Ajustement Structurel n'ont pas été décaissés**, la mobilisation étant fonction de la reprise des négociations entre les Comores et les Institutions de Bretton Woods (BM et FMI).

#### **4.1.2. FED 8 - Secteur de concentration 1 : Amélioration des infrastructures de transport**

Les programmes d'aménagement des infrastructures portuaires comoriennes, prévus dans les PIN 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED, s'inscrivent dans la politique de désenclavement du pays, définie par le gouvernement depuis 1980, qui vise à améliorer les échanges inter îles rendus difficiles par l'insularité du pays. Ils sont par ailleurs, en parfaite cohérence et en complémentarité avec les autres politiques sectorielles, telles la politique nationale environnementale et la stratégie agricole des Comores.

##### ***Projet : Accès maritime à l'île de Mohéli<sup>2</sup>***

Un engagement de 1,86 millions d'Euros sur les crédits du PIN 8<sup>ème</sup> FED a été signé en août 1998 pour combler le dépassement du plafond financier de 3,25 millions d'Euros programmé au titre du PIN 7<sup>ème</sup> FED<sup>3</sup>.

La réception définitive a eu lieu le 15.11. 2001. Il s'agit de la construction d'une mole de 70 m, d'une terre pleine avec un hangar de 200 m<sup>2</sup> et d'une jetée de 342 m de long.

L'évaluation finale réalisée en octobre-décembre 2000 indique que cet objectif ne peut pas être atteint dans la conception actuelle du projet (un ouvrage sans digue de protection). Le rapport provisoire précise qu'au mieux, l'accès maritime ne pourra être accessible que durant la moitié de l'année, c'est à dire en période de faible agitation de la houle. Il semble qu'il s'agit d'une erreur de conception de l'ouvrage.

Il faut donc souligner que dans son état actuel, l'accès maritime de Mohéli présente des risques d'accidents graves et donc de perte de vies humaines et de pollution de la mer, en cas d'accostage en période de forte houle. En outre (sous réserve de confirmation technique) l'ouvrage semble être un véritable « piège à sable », ce qui laisse prévoir son ensablement à moyen terme. Il est à noter que la réalisation du projet n'a donné lieu à aucune étude d'impact environnemental préalable, il convient donc de prévoir un audit environnemental qui proposerait des solutions d'amélioration de l'ouvrage.

Il n'y a pas eu d'activités concernant ce projet au cours de l'année 2002.

##### ***Projet : Aménagement du port de Moroni***

Un budget de 4 millions d'Euros fut programmé pour ce projet, dans le cadre de la répartition indicative de l'enveloppe globale du 8<sup>ème</sup> FED.

Suite à l'étude technique qui a été réalisée sur financement du 7<sup>ème</sup> FED<sup>4</sup>, la Commission Européenne a posé comme condition préalable à la mise en oeuvre du projet, le déclassement de l'ancien aéroport de Moroni - Iconi et la mise en gestion privatisée des activités de manutention du port. La qualité technique de l'étude a aussi été jugée insatisfaisante.

Au cours de la réunion de revue pays (country review) tenue à Moroni en 2002, le représentant de la Commission Européenne avait annoncé que son Siège allait proposer aux autorités comoriennes d'abandonner ce projet et de réaffecter les fonds à d'autres activités.

#### **4.1.3. FED 8 - Secteur de concentration 2 : Protection de l'environnement**

Le choix de « Environnement » comme secteur de concertation est justifié par les priorités définies par le gouvernement dans le Plan d'Action Environnementale adopté en 1994 et

---

<sup>2</sup> 8 ACP COM 004

<sup>3</sup> 7 ACP COM 008

<sup>4</sup> 7 ACP COM 038

approuvé à la conférence des bailleurs des fonds tenue à Genève en décembre de la même année.

En effet, les programmes définis dans le PIN 8ème FED, correspondent à la mise en application des sous programmes 4.3 *“atténuer la pression sur les ressources naturelles non renouvelables”* et 4.4 *« Lutter contre la pollution »*, du Plan d’Action mentionné plus haut.

Les actions retenues s’inscrivent par ailleurs dans la continuité des activités réalisées par les programmes régionaux « environnement » et « tourisme » de la Commission de l’Océan Indien, financés par l’Union Européenne au titre du PIR. (Programme Indicatif Régional )

#### **a) Résultats enregistrés en 2002**

##### ***Projet : Gestion des déchets solides<sup>5</sup>***

Une convention de financement de 1 830 000 Euros a été signée le 22 juillet 2000, pour des études (930 000 euros) et un plan d’urgence (900 000 euros) pour la ville de Moroni.

L’appel d’Offres pour les études a été lancé le 21 juillet 2001 et l’attribution du marché a eu lieu le 27 janvier 2002 pour une étude en trois phases :

Phase 1 : réalisation des études et proposition d’un avant projet sommaire

Phase 2 : élaboration de la convention de financement et des Appels d’Offres ;

Phase 3 : surveillance des travaux, assistance à la réception des fournitures ;

Le marché est entré en vigueur en mars 2002, et la remise du rapport de l’Avant Projet Sommaire était prévue dans 5 mois, soit en août 2002. Mais le contexte politique (le pays était en pleine période électorale) a retardé l’échéance, et le rapport provisoire a été présenté seulement en octobre 2002.

La mise en oeuvre du Plan d’urgence a donné lieu à plusieurs échanges de vues entre les partenaires, dans la recherche d’un accord consensuel sur la structure de gestion à mettre en place. L’option de recruter une ONG nationale et un Expert Régional a été finalement abandonnée. L’appel d’Offre lancé en août 2001 pour travaux, fournitures et services a été annulé en septembre 2001, pour vice de procédure.

Après plusieurs séances de concertation, les parties signent un Devis Programme en octobre 2002, pour une opération pilote de 6 mois. Le montant de ce DP est de : 141 700 600 Kmf.

Les activités à réalisées sont :

- Ramassage et transport des déchets vers la décharge ;
- Organisation de la collecte, surveillance et sensibilisation du public
- Réhabilitation et sécurisation de la décharge de Séléa;
- Acquisition de fournitures.

En fait, cette intervention d’urgence s’inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du projet global de gestion durable des déchets dans les six principales villes du pays. En attendant les conclusions des études et la mise en oeuvre du projet, il est prévu de financer un plan d’urgence à Moroni. Cette initiative vise à améliorer l’état sanitaire de la population de Moroni et à prévenir les épidémies. L’opération permet également d’expérimenter certains aspects à prévoir dans le cadre de la mise en place du projet global.

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en oeuvre de ce volet sont résumés dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>5</sup> 8 ACP COM 012

Résultats 2000 et 2001	Résultats attendus en 2002	Résultats effectifs 2002	Objectifs pour 2003
<p><b>Plan Global :</b> Convention de financement pour études</p> <p>Lancement d'Appel d'Offre pour études</p>	<p>Réalisation de l'étude complète</p> <p>Approbation du plan global pour passer à la phase II du projet,</p> <p>Début de rédaction de la proposition de financement</p>	<p>Attribution de marché pour études</p> <p>Autorisations administratives pour les sites de décharge</p> <p>Constitution du Comité de pilotage national pour la gestion des déchets</p> <p>Décision d'inclure la ville de Fombouni dans l'étude (ce qui donne 6 villes concernées par l'étude au lieu de 5 prévues au départ)</p> <p>Etude complète et production du rapport provisoire d'Avant Projet Sommaire</p> <p>Remise des commentaires de l'administration et de la CE sur le rapport provisoire</p>	<p>Prolongement de la convention de financement pour études + plan d'urgence</p> <p>Approbation du plan global</p> <p>Approbation de la Convention de financement relative à la mise en oeuvre des activités</p> <p>Lancement des appels d'offre pour la réalisation des activités</p>
<p><b>Plan d'Urgence :</b> Convention de financement</p> <p>DAO pour travaux, fournitures et services (annulés par la suite)</p> <p>DCR pour le recrutement d'un Assistant Technique Régional et d'une ONG Nationale</p>	<p>Lancement d'appels d'Offres pour le recrutement d'un Assistant technique régional et d'une ONG nationale</p> <p>Début des activités de mise en oeuvre</p>	<p>Approbation des DCR pour l'ATR et l'ONG nationale</p> <p>Mission de la COI pour l'identification d'un Programme de formation en gestion de déchets</p> <p>Remise en cause du dispositif de mise en oeuvre et démarrage d'une action pilote de 6 mois à travers un Devis-Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage de la ville de Moroni et sa proche banlieue</li> <li>- Sensibilisation et mobilisation des communautés bénéficiaires</li> <li>- Mobilisation des institutions partenaires nationales et internationales</li> <li>- Surveillance de la décharge de Séléa,</li> </ul>	<p>Poursuite des actions de nettoyage</p> <p>Implication des partenaires internationaux</p> <p>Mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation</p> <p>Réhabilitation et Sécurisation de la décharge de séléa,</p> <p>Acquisition des fournitures pour la collecte des déchets</p> <p>Acquisition d'un banaliseuse pour les déchets hospitaliers</p> <p>Formation aux acteurs de la gestion des déchets</p> <p>Prise de conscience des autres centres urbains et mise en place des systèmes de gestion par effet d'entraînement</p>

### ***Projet : Exploitation de matériaux de substitution au sable de plage<sup>6</sup>***

Le contrat pour l'étude a été engagé avec le bureau d'études RRI pour un montant de 93 800 euros suivant appel d'offres et Termes de Référence établis sur la base de l'étude de pré faisabilité réalisée dans le cadre du Programme Régional Environnement de la Commission de l'Océan indien (COI).

Les prestations ont débuté en février 2002 pour une durée de 3 mois. Il était prévu que le consultant propose des solutions directement applicables sur le plan technique, financier, socio-économique et institutionnel en vue de la sauvegarde de l'environnement. Il doit précisément préconiser des solutions de production de matériaux de meilleure qualité et à moindre coût, ainsi que des programmes de reconversion des personnes qui extraient le sable de mer à des fins commerciales.

Le rapport provisoire a été remis au milieu de l'année 2002. Les observations de toutes les parties ont été transmises au bureau d'études en septembre 2002. Celui-ci devait intégrer les observations et remettre son rapport définitif avant la fin de l'année 2002. Mais en décembre le rapport n'était pas encore disponible. Les commentaires formulés par toutes les parties, démontraient que **le contenu du rapport ne répondait pas entièrement aux termes de référence de l'étude**. Le bureau RRI devait impérativement remettre le rapport au début de l'année 2003 pour que celui-ci soit validé par tous les partenaires dans le courant de la même année. Après cela, il sera décidé de la suite à donner à cette étude. Il s'agira soit de mobiliser des fonds pour monter un nouveau projet, soit d'identifier un autre partenaire au développement qui serait intéressé à intervenir dans ce domaine pour lui remettre le rapport de l'étude. Il peut être envisagé également d'intégrer les recommandations de l'étude dans un projet en cours d'exécution tel que le PPMR.

En tout état de cause les crédits programmés au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED, soit de 340.000 euros, ne seront pas suffisants pour financer les réalisations qui seront proposées à la suite de l'étude.

#### **b) Progrès réalisés :**

Suite à la perte de la tranche de 30% des crédits alloués au pays, deux projets du secteur environnement ont été retenus après le remaniement du PIN 8<sup>ème</sup> FED : la gestion des déchets solides et l'exploitation des matériaux de substitution. L'instruction de ces projets a été marquée par des divergences de vues entre les experts de l'UTG et les services techniques de la Commission Européenne, ce qui a quelque peu retardé l'état d'avancement de ces dossiers au cours de l'année 2001. Néanmoins, les Appels d'Offres ont été finalisés comme prévus à la fin de l'année 2001. Malgré le départ définitif des experts internationaux de l'UTG au mois de septembre, les évaluations des offres ont eu lieu aux dates programmées, et les deux études ont pu démarrer au début de l'année 2002.

Le plan d'urgence de gestion des déchets à Moroni, qui a débuté en octobre 2002, a eu des résultats très concrets et visibles sur l'ensemble de l'agglomération (propreté des rues et des lieux publics). Il a en outre suscité la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux, aussi bien à Moroni que dans les autres centres urbains concernés par le projet global et où les études sont en cours.

Cependant la mise en oeuvre des deux programmes « déchets solides » et « études sable » a connu des retards relativement importants au cours de l'année 2002, essentiellement pour les raisons suivantes :

- Un contexte politique assez difficile, correspondant à une période d'élections et de transition institutionnelle très importante ;

---

<sup>6</sup> 8 ACP COM 011

- Des positions très divergentes des acteurs qui ont mis beaucoup de temps avant de se mettre d'accord sur les options à prendre (Plan d'urgence)
- Le bureau de la Commission Européenne avec des effectifs très réduits et en voie de fermeture ;
- Une augmentation des sites d'intervention par l'inclusion de la ville de Fomboni en cours de l'étude (gestion des déchets) ;
- La qualité des rapports d'études des consultants jugés assez faibles, et qui ont nécessité donc des délais relativement importants pour les commentaires ;

**De ce fait, le taux des engagements des fonds 8<sup>ème</sup> FED est resté quasi stationnaire par rapport à 2001.** En effet, au 31/12/2002, le taux des engagements primaires sur le PIN était de 55% alors qu'ils étaient de 53 % à la même période de l'année passée. En revanche, le taux des engagements secondaires sur les engagements primaires était de 62% alors qu'en 2001 il était de 45 %. Cette augmentation s'explique en grande partie, par le fait que le projet Micro-réalisations du 8<sup>ème</sup> FED, (voir secteur hors concentration) a trouvé sa vitesse de croisière au cours de cette année. Ce qui laisse présager des taux de décaissements sensiblement en hausse pour l'année 2003.

### **c) intégration des questions transversales**

Le programme de gestion de déchets vise la protection de l'environnement et contribue à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de l'état sanitaire des populations (prévention des épidémies par l'amélioration sensible de la salubrité des villes). En outre, l'amélioration du système de collecte des déchets ménagers vise en premier lieu à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants qui se chargent traditionnellement du nettoyage de la maison.

Le projet sur l'exploitation des matériaux de substitution au sable de mer prévoit, entre autres actions, des plans de reconversion des femmes qui travaillent dans l'extraction du sable marin.

Les deux études « sable » et « déchets » doivent aboutir à des propositions sur des programmes de formation et de renforcement institutionnel des acteurs impliqués dans la gestion de ces deux filières.

#### **4.1.4. FED 9 - Secteur de concentration : Education**

Le Programme Indicatif National du 9<sup>ème</sup> FED a été signé à Moroni en novembre 2002 par le Gouvernement de l'Union des Comores et la Commission Européenne. Le secteur de concentration retenu est *l'Education*. L'objectif général visé est : « Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population comorienne ». Le cadre d'intervention comprend 5 programmes :

1. *Appui à l'enseignement de base*
2. *Appui au secondaire*
3. *Appui à l'éducation technique et professionnelle*
4. *Appui secteur universitaire*
5. *Appui à l'éducation informelle*

L'identification de l'Education comme secteur de concentration est le résultat d'un processus de concertation qui a débuté en 2001, et qui s'est poursuivi en 2002, jusqu'à la validation du document de stratégie, et la signature du PIN.

Les axes d'intervention proposés visent à atteindre les objectifs définis dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1994 et le Plan Directeur 1997/2002 qui sera réactualisé à

travers un deuxième plan directeur 2003/2007, lors des Etats Généraux de l'Education qui doivent se tenir dans le courant de l'année 2003.

Pour la mise en oeuvre de ce Secteur de Concentration, deux consultants nationaux ont été recrutés à la fin de l'année 2002 pour réaliser le travail suivant :

- Appuyer le Ministère de l'Education pour la préparation des Etats Généraux ;
- Faire une analyse du système éducatif comorien (aspects pédagogiques et institutionnels)
- Faire une synthèse du bilan de la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Education
- Proposer des orientations qui seront examinés aux assises de l'Education programmées pour 2003.
- Rédiger les Termes de Références pour l'étude de faisabilité.

En 2003, il est prévu donc de réaliser les études de faisabilité (ou de faire la synthèse des études existantes) et de rédiger la proposition de financement qui doit être mise dans le circuit de validation au début de l'année 2004. Cette proposition de financement sera élaborée sur la base du travail préliminaire réalisé par les consultants nationaux mentionnés plus haut et sur les conclusions qui seront issues des Etats Généraux. Pour cela, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED, financée sur les ressources du FED, recrutera un Expert International court terme et un Expert National long terme pour porter un appui à la mise en oeuvre de toutes ces actions.

Il faudra retenir que l'administration comorienne a mis en place un comité technique chargé de préparer les Etats Généraux de 2003. Il prévoit d'instituer dans le courant de l'année 2003, un comité de réflexion sur la mise en oeuvre de l'Université des Comores.

Le Comité Technique chargé de la préparation des Etats Généraux remettra au début de l'année 2003 une première version du Plan National d'Action « Education Pour Tous » qui sera soumis aux assises nationales pour validation. Le Comité de réflexion sur l'Université, doit présenter son premier rapport d'évaluation à mi-parcours avant la tenue des Etats Généraux de 2003.

#### **4.2. Secteurs hors concentration**

Au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED, les actions qui étaient programmées pour le secteur « hors concentration » représentaient 20 % de l'enveloppe globale dont :

- 15% pour la coopération décentralisée par le biais d'un programme de micro réalisations ;
- 4% appui au secteur privé qui sera mené en complément du programme régional (PRIDE)
- 1% pour les actions de formation liées notamment aux actions dans les deux domaines de concentration et également dans les domaines de la justice, en vue d'une consolidation de la démocratie et de l'état de droit.

Mais pour les raisons évoquées plus haut, qui ont entraîné une modification des objectifs du PIN, seul le programme micro-réalisations (PPMR) a été mis en oeuvre.

Il faut rappeler qu'au titre du 7<sup>ème</sup> FED, l'engagement primaire du PPMR a été de 2 670 000 Euros<sup>7</sup>, soit 11,36 % du PIN. Le programme qui a fonctionné de 1995 à 1999 a réalisé 33 projets repartis comme suit : Grande Comore 21 projets (72%), Anjouan 7 projets (18 %) et Mohéli 5 projets (10 %)

---

<sup>7</sup> 7 ACP COM 006



Les interventions étaient axées essentiellement aux domaines d'infrastructures et équipements sociaux (écoles, postes de santé, centre culturel, adduction d'eau etc.) et des activités génératrices de revenus.

Le programme PPMR 8<sup>ème</sup> FED, d'un montant de 4 500 000 euros<sup>8</sup>, qui a démarré à la fin de l'année 2001 a tenu compte de ces défaillances et des lacunes relevées par la mission d'évaluation des premiers projets. Ses principaux axes d'intervention sont :

- les infrastructures socio-collectives
- les activités génératrices de revenus
- le renforcement des capacités

Ces domaines d'intervention répondent à une des actions prioritaires définies par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie agricole, à savoir « l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations rurales ».

En 2002, 16 projets ont été approuvés par les premiers comités de développement dans les 3 îles : 4 à Anjouan (42 % du montant total engagé), 4 projets à Mohéli (23 % de l'enveloppe) et 8 à La Grande Comore (23 %). Sur les 16 projets, 2 ont été réceptionnés (réception provisoire) et 13 étaient en phase de finition en décembre 2002 et seront entièrement terminés en février 2003. Le 16ème projet a connu un retard de démarrage car les études ont été réalisées avec retard.

Le montant total engagé sur le projet en fin 2002 était de 1 437 136 euros (32%) et le taux de décaissement était de 670 323 euros (15%).

La contribution moyenne des communautés bénéficiaires a été de 24,4 %. Sur l'ensemble des projets réalisés, 57% concernent le secteur Education, 27 % le secteur eau, et 17 % pour les autres secteurs (agriculture, infrastructures collectives...)

Dans l'ensemble les communautés ont honoré leurs engagements et se sont appropriées des projets réalisés. Les entreprises ont aussi respecté leurs contrats même si il y a eu des retards dans certains cas.

Au titre du PIN 9<sup>ème</sup> FED, le secteur hors concentration retenu est « la Coopération Décentralisée ».

L'objectif visé est de consolider la démocratie sociale et participative, tout en accompagnant le processus de décentralisation et d'autonomie des îles.

Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- appui aux collectivités locales,
- appui aux initiatives de développement des acteurs décentralisés,
- contribuer aux projets inter-îles régionaux ;

Un Bureau d'étude national a été recruté pour identifier un projet de renforcement des capacités des acteurs de la société civile, à cet effet. Le rapport sera disponible au début de l'année 2003. Cette expertise sera suivie d'une deuxième étude relative à l'identification d'un projet d'appui à la mise en place et au fonctionnement des collectivités locales (les communes), qui doit démarrer dans le courant du deuxième semestre 2003.

---

<sup>8</sup> 8 ACP COM 009

Au bout du compte, un seul document de projet comprenant les deux composantes, doit être prêt d'ici la fin de l'année 2003.

Au-delà des actions en faveur des acteurs non étatiques (ANE) non-budgétisées comme activités spécifiques mais qui sont intégrées dans des projets et programmes en cours d'exécution (construction des magasin-citernes par le projet DECVAS, les projets de développement communautaires regroupant des associations ou organisations de la société civile du PPMR, etc...), suite à la mission PRECOD en décembre 2001, un projet d'« accompagnement des ANE, dans un programme de renforcement des capacités en matière de gestion » a été élaboré dans le cadre de la Coopération décentralisée et prévue dans le PIN 9<sup>ème</sup> FED, secteur hors concentration pour un montant de 4 000 000 Euros.

La préparation et la réalisation des activités sont assurées par un Bureau d'études national – le BCC – pour une durée de 6 mois ( prévu du 25 septembre 2002 au 25 mars 2003) et dont le financement (79 900 Euros<sup>9</sup>) a été imputé sur les ressources du 8<sup>ème</sup> FED.

Ce projet de renforcement des capacités pour les ANE a mis en œuvre des activités (3 modules de formation sur la coopération décentralisation, de la Gestion du Cycle de Projet et du cadre logique, de la Planification, etc...) dont les premiers bénéficiaires ont été les associations et organisations de la société civile, en conformité avec l'Accord de Cotonou.

#### **4.3 Autres instruments :**

##### **4.3.1 BEI**

Le volet principal des interventions de la BEI concerne l'appui à la réalisation de projets privés de petite ou moyenne dimension dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie, du tourisme, des transports et des services connexes, et se fait à travers deux lignes de crédit qui sont **suspendues** par le fait que les conditions préalables émises par la BEI, avant tout renouvellement, n'ont pas été remplies.

##### **Situation de la Banque de Développement des Comores (BDC)**

Après avoir écarté l'idée de la fermeture de la BDC, face à la crise de liquidité que celle-ci traverse depuis novembre 1997, les bailleurs de fonds posèrent alors comme condition préalable à une reprise possible de l'activité, la reconstitution d'une trésorerie minimale qui soit égale à 1 milliard de FC, tout en exigeant le strict respect des échéances de prêts dont la BDC bénéficiait. La restructuration de la BDC avec une équipe managériale spécialisée dans la profession et l'augmentation du capital en faisant appel au privé devait aussi être considéré. Au 31/12/2002, suivant son bilan, la BDC a :

- Honoré les échéances de ses prêts, vis-à-vis de ses bailleurs de fonds, pour un désendettement net de 1,366 milliards de FC contre 1,630 milliards à sa suspension.
- Reconstitué sa trésorerie à hauteur de 1,067 milliards de FC contre 87 millions de départ.
- Des négociations sont en cours avec des cabinets pour permettre à un professionnel privé de prendre la relève suivant les recommandations du Conseil d'Administration de la BDC.

##### **La « Mise à disposition d'une ligne de crédit » d'appui au secteur privé**

Suite aux irrégularités constatées dans la gestion de la ligne de crédit mise à la disposition du CASP/FASP et de la Banque de Développement des Comores (BDC) pour appuyer le secteur privé et faciliter l'accès au crédit pour les petits entrepreneurs, et suite aux recommandations

---

<sup>9</sup> 8 ACP COM 017

de la mission d'audit du BCE en 2000, il avait été décidé de réaliser une mission d'Audit financier.

L'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet comptable a été lancé et Delta Audit & Touche (un cabinet malgache) a été retenu.

Suivant le rapport d'Audit qui a été réalisé en février 2002, il ressort les conclusions suivantes :

- Irrégularités dans l'octroi des prêts : les procédures ne sont pas complètement respectées, notamment sur les montants plafonds autorisés.
- Le compte FNG contient 257 628 872 FC qui doivent être reparties pour le projet FED (149 123 189 FC) et l'AFD (108 504 683 FC).
- La BDC doit verser 120 631 100 FC au projet FED dont certains montants sont versés tardivement, ce qui représente un manque à gagner de 2 407 397 FC d'intérêts moratoires.

#### **2ème volet des interventions de la BEI aux Comores : prêt de 1 million d'Euros**

Après le versement de 448 498 Euros, la BEI a suspendu le versement d'autres tranches, suite à la cession du contrat des services publics d'eau et d'électricité, décidée en décembre 2001 par l'Etat.

En mai 2002, le Ministre des finances a manifesté l'intérêt de revoir ce dossier de prêt avec la BEI.

En retour, la BEI a émis certaines conditions préalables pour le versement des tranches restantes, notamment de connaître la situation (technique et financière) de la nouvelle société MAMWE, les conditions de remboursement du prêt, etc..., lesquelles ne sont pas encore remplies.

#### **4.3.2. Accord de pêche CE/Comores**

Le dernier protocole de l'accord fixant les possibilités de pêche accordées à la communauté et la contrepartie financière, couvre la période de février 2001 à février 2004. La contrepartie financière s'élève à 350 250 euros par an dont environ 60% (210 250 euros) sont destinés au financement des actions de développement.

Ce protocole prévoit également, des dispositions concernant les formalités relatives à la demande et à la délivrance de licences de pêche ; les déclarations des captures et décompte des redevances dues par les armateurs, l'inspection et le contrôle, les observateurs, la communication de l'entrée et de la sortie des navires communautaires, dans la zone de pêche des Comores, les transbordements et la procédure, en cas d'arraisonnement.

Le niveau d'utilisation de l'accord (en licences et en tonnes de captures) est très élevé : environ 80% pour les thoniers senneurs et 100% pour les palangriers de surface.

D'une manière générale, l'exécution du protocole n'a pas posé des problèmes jusqu'à ce jour, malgré la situation d'instabilité politique du pays.

#### **4.3.3. STABEX**

##### **➤ COM STABEX 91/92/93 :**

Le COM STABEX 91/92/93 porte sur des actions d'appui aux opérations des filières de rente, principalement sur les filières vanille et ylang-ylang, ainsi que sur l'appui à la diversification d'autres essences (girofle, huiles essentielles).

Cette mise en œuvre s'appuie sur les organisations professionnelles, des différentes filières de rente regroupées, en un G.I.E (Groupement d'Intérêt Economique).

Globalement, les reliquats du stabex 91/92/93 auront servis, en 2002, essentiellement à consolider les acquis du projet PAFR, particulièrement en ce qui concerne le renforcement du

laboratoire, l'achat des petits équipements pour les producteurs et les préparateurs mais aussi et surtout, la lutte contre le déboisement dont les actions ont commencé, à la fin de l'année 2002.

➤ **COM STABEX 96/97 :**

Ce Cadre d'Obligation Mutuelle (COM) a été signé en octobre 2000 pour un montant de 4 890 000 Euros et avec comme objectifs principaux de :

- Améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente ;
- Restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé ;
- Renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation ;
- Appuyer ou aider au désenclavement des zones de production.

Le but recherché étant de placer les produits comoriens dans un créneau de haut de gamme, c'est à dire avoir des produits naturels de qualité, en travaillant dans un cadre de partenariat entre les organisations professionnelles et les institutions publiques.

C'est en sens d'ailleurs, qu'en septembre 2001, 6 protocoles spécifiques ont été signés pour la mise en œuvre de ce COM Stabex 96/97. Les seuls qui ont été programmés sont par contre le Protocole « Route » et le Protocole « Maison des Epices ».

1. **Protocole « Route »**

Ce protocole a permis le financement de la route Sidjou – Idjikoundzi dont le montant de l'enveloppe est de **1 339 071 Euros**.

C'est un lot de 5 tronçons d'une longueur de 8,950 km, avec une largeur de chaussée de 4 à 5 mètres, qui varie suivant le tronçon.

L'objectif de cette route est de désenclaver les 5 villages de la région (N'tsoralé, Maouéni, Idjikoundzi, Miréréni et Réhémani), en permettant à la population d'évacuer leurs produits vers les marchés urbains, mais aussi de pouvoir accéder facilement aux infrastructures collectives de bases telles que les hôpitaux et les établissements scolaires, et ce, en toute sécurité. Ainsi, cette route permet de lever cette contrainte majeure au développement du secteur agricole, tant sur le plan des cultures vivrières (sécurité alimentaire) que sur le plan des cultures de rente.

Pour rappel, les communautés villageoises de la région ont financé les études du projet de cette route à hauteur de 28 457,14 Euros (14 millions de FC) et ont participé activement, en tant qu'acteurs non étatiques (ANE), au suivi de la mise en œuvre des travaux.

Les travaux ont démarré en mai 2002 pour 12 mois et la réception technique est prévue pour fin mai –début juin 2003 ; c'est l'Entreprise COLAS qui réalise les travaux.

De ce fait, la construction de la route Sidjou – Idjikoundzi est une cohérence avec le cadre d'intervention du 9<sup>ème</sup> FED, en ce sens qu'elle favorise la viabilisation de la zone désenclavée et facilite l'accès des enfants aux établissements scolaires.

2. **Protocole « Maison des Epices des Comores » GIE**

Ce protocole concerne la mise en place du GIE « La Maison des Epices des Comores », reconnu comme interlocuteur de « premier rang », pour la mise en œuvre de COM STABEX

96/97. Il a également un rôle important d'interface et de catalyseur, dans la mise en œuvre des autres protocoles (vanille, ylang, diversification, appuis transversaux, ...).

L'année 2001 a été consacrée à la préparation de la mise en place du Secrétariat Exécutif du GIE (dossiers d'appel d'offres pour le recrutement du personnel national et international, ainsi que l'élaboration des Devis- Programmes, contrat de services). Le Secrétariat Exécutif du GIE a été mis en place au début de l'année 2002 et a nécessité, suite aux difficultés de fonctionnement constatées, des interventions de la part du gouvernement et de la Délégation de la Commission Européenne :

- Une mission de diagnostic a été recommandée en juillet-août 2002 ;
- Deux réunions du Comité de pilotage ont été convoquées les 4 et 26 décembre 2002 ;
- L'équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif a été remaniée ;
- Le Secrétariat Exécutif a été remplacée par une CAC, suite à une décision du Comité de pilotage, et ce, pour s'adapter à la nouvelle architecture institutionnelle des Comores et donner plus de responsabilités aux antennes régionales dans les îles.

## **5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES**

Pour les trois années à venir, la coopération entre l'Union Européenne et les Comores sera marquée par l'entrée en vigueur des projets financés sur les ressources du PIN 9<sup>ème</sup> FED, et sur les reliquats programmés du 7<sup>ème</sup> FED et du 8<sup>ème</sup> FED.

### **5.1 Activités prévues pour l'année 2003**

#### *1. Au titre du PIN 7<sup>ème</sup> FED :*

- *Projet DECVAS* : poursuite des activités qui ont démarré à la fin de l'année 2001, notamment en ce qui concerne l'encadrement agricole, la mise en place du système de crédit, la diffusion de nouvelles variétés plus performantes, l'appui au développement des échanges inter-îles, des produits vivriers. Réorientation des activités à la suite de la maladie de la cocoteraie survenue au cours de l'année 2002. Evaluation à mi-parcours du projet.

#### *2. Au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED :*

- *Exploitation des matériaux de substitution au sable de mer* : Finalisation de l'étude de faisabilité, préparation de la proposition de financement, validation du rapport final, prise de décision sur les axes d'intervention à retenir.
- *Gestion des déchets solides* : Finalisation de l'étude de faisabilité, proposition d'un plan global de gestion des déchets, validation de l'étude, préparation de la proposition de financement et des dossiers d'appel d'offres pour travaux, fourniture et services. Poursuite de l'opération « Plan d'urgence » pour le nettoyage de la ville de Moroni.
- *Appui à la Télévision Nationale* : acquisition d'équipements complémentaires pour la Radio périphérique d'Anjouan.
- *Route MUSIPO* : règlement à l'amiable, du contentieux entre le Maître d'ouvrage et l'entreprise COLAS, du à la démobilisation du chantier, lors des événements militaires à Anjouan. Décision d'indemnisation de l'entreprise, à imputer sur le 8<sup>ème</sup> FED. rédaction de la proposition de financement.
- *Recensement Général de la population et de l'Habitat* : cofinancement du programme à hauteur de 80 000 Euros. Démarrage des activités préalables.
- *Programme Pluriannuels de Micro-Réalisations* : poursuite actions, dans les trois îles. Mission d'évaluation mi-parcours.

- Démarrage des activités de la nouvelle Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED, renforcée par un Assistant Technique International et un Comptable controleur.

### 3. *Au titre des fonds de transferts STABEX :*

- *COM STABEX 91/92/93* : préparation et signature de l'avenant au COM, acquisition d'équipements complémentaires pour le Laboratoire de Contrôle Qualité, mise en service du laboratoire annexe d'Anjouan. Signature du DP. Démarrage des activités prévues, lancement de l'Appel d'Offres pour l'opération de reboisement à Anjouan.
- *COM STABEX 96/97* : Poursuite des travaux de construction de la route Sidjou-Idjikoundzi (protocole spécifique N°1). Réception des travaux. Elaboration du DP1, poursuite des activités suivant les recommandations issues des Comités de pilotage.

### 4. *Au titre du PIN 9<sup>ème</sup> FED :*

- *Coopération décentralisée(secteur hors concentration)* : Instruction du projet d'appui aux acteurs non étatiques, dans la définition d'un programme de renforcement des capacités des acteurs de la société civile, et du volet concernant l'appui aux collectivités locales.
- *Programme « Education »* : recrutement de deux experts nationaux pour faire le bilan de ce qui a été réalisé et rédiger les Termes de Références relatifs aux études de faisabilité. Recruter l'expertise nécessaire pour préparer la proposition de financement. .

### 5. *Reliquats des fonds du 7<sup>ème</sup> FED et 8<sup>ème</sup> FED :*

- Réactualisation des études des projets retenus et rédaction des propositions de financement.

## 5.2 Prévisions pour l'année 2004

### *Au titre du PIN 7<sup>ème</sup> FED :*

- Evaluation, audit et clôture du projet DECVAS.

### *Au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED :*

- *Gestion des déchets* : lancement des Appels d'Offres, démarrage des travaux de construction des sites décharge, réception des matériels et équipements, clôture du volet « Plan d'urgence » de Moroni.
- *Programme de Micro-Réalisations* : poursuite des actions tenant compte des recommandations de la mission d'évaluation.
- *CA-ON* : évaluation mi-parcours

### *Au titre des fonds STABEX :*

- Lancement du programme de reboisement à Anjouan (reliquat Stabex 91/92/93)
- Evaluation à mi parcours du programme d'appui à «La maison des Epices des Comores» et poursuite des actions, tenant compte des recommandations de la mission d'évaluation.

### *Au titre du PIN 9<sup>ème</sup> FED :*

- Convention de financement des projets « Coopération Décentralisée » et « Education », démarrage des activités des deux projets.

### *Reliquats des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED :*

- Démarrage des activités des projets retenus et financés sur ces fonds.

On notera que la Banque Européenne d'Investissement peut aussi contribuer à la mise en œuvre des projets, par le biais de la Facilité d'Investissement et/ou ses ressources propres.

Les domaines prioritaires d'intervention de la BEI aux Comores, dans le cadre de la Facilité d'Investissement, pourraient être l'appui aux petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de prêts globaux ou de projets essentiels d'infrastructures qui contribueront à renforcer l'efficacité des services publics, tout en promouvant la participation du secteur privé là où elle est indiquée.

En outre, les fonds de l'enveloppe B du 9<sup>ème</sup> FED pourront être mobilisés en fonction du contexte politique et/ou macro-économique, soit pour une aide d'urgence, soit pour un appui à l'allègement de la dette, soit pour atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation. Enfin, suivant les conclusions des revues à mi-parcours et en fin de parcours, du document de stratégie, la dotation initiale du 9<sup>ème</sup> FED sera revue à la hausse ou la baisse, selon les performances enregistrées et les nouveaux besoins identifiés.

## **6. REVUES OPERATIONNELLES ANNUELLES 2003 – THEMES SPECIFIQUES**

### **6.1 Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED :**

Il convient en premier lieu de rappeler que les Comores ont connu de 1997 à 2001, une crise séparatiste très grave qui a donné lieu à une guerre civile entre deux clans rivaux, et trois coups d'Etat dans l'île d'Anjouan. La situation a été aggravée par une crise institutionnelle, suite au coup d'Etat militaire qui a renversé le Gouvernement central de Moroni, le 30 avril 1999. Cette double crise qui a occasionné notamment une suspension de la coopération entre l'UE et les Comores, a fait retarder le décaissement des fonds FED qui ont été alloués au pays. Cependant, l'année 2001 a été marquée par le rétablissement de la paix sociale, grâce au processus de réconciliation nationale qui a abouti au retour de l'ordre constitutionnel et à la reprise de la coopération pleine et entière en juillet 2002. Depuis, les conditions de mise en oeuvre des programmes se sont nettement améliorées et en décembre 2002, la situation financière des FED se présentait comme suit :

- **6<sup>ème</sup> FED : tous les projets sont clôturés.** Le reliquat est de l'ordre de 294 510 euros, soit 1,44% du PIN.
- **7<sup>ème</sup> FED :** il est prévu qu'à la fin de l'année 2003, la totalité des engagements ouverts au titre du PIN 7<sup>ème</sup> FED sera fermée à l'exception du projet DECVAS, 7 ACP COM 021, dont la fin des activités est prévue pour mars 2004, et la clôture en octobre de la même année. Le reliquat FED sur le PIN se chiffre au 31/12/2002 à 3 422 702 euros (soit 14,2 % du PIN).
- **8<sup>ème</sup> FED :** en fin 2002 le montant non-engagé sur le PIN 8<sup>ème</sup> FED (déjà réduit de 30%) se chiffrait à 8 748 459 euros (45,4 % du PIN). Deux projets supplémentaires sont cours d'instruction et seront engagés dans le courant du premier semestre de l'année 2003. Il s'agit de « Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED » et « Recensement Générale de la Population ».

Par ailleurs, les services de l'Ordonnateur National feront le bilan de la situation des reliquats des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED au cours du premier semestre 2003, ce en vue de proposer une ré affectation de ces ressources à de nouveaux projets. Comme le 8<sup>ème</sup> FED a connu des contraintes conjoncturelles dans sa mise en oeuvre, il apparaît plus logique d'utiliser ces ressources pour financer des projets qui étaient déjà identifiés dans le cadre de l'élaboration de ce PIN et dont les études étaient à un stade avancé. Ce choix aura l'avantage de permettre la mise en oeuvre des projets retenus dans des délais relativement courts, et donc de permettre une absorption rapide des fonds. Dans cette perspective, il est envisageable d'engager la totalité des reliquats mentionnés plus haut, dans le courant de l'année 2004.

## 6.2. Définition des indicateurs et objectifs en vue de mesurer les résultats obtenus les secteurs de concentration

Le cadre d'intervention pour le PIN 9<sup>ème</sup> FED, secteur de concentration, confirmé lors de la revue pilote de 2002, comporte comme objectif sectoriel à long terme «**Améliorer le rendement du système**» et comme objectif d'intervention «**Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population**»

Ces objectifs ont été confirmés dans les documents de stratégie et de planification, suivants :

- a) Le « Plan National d'Action EPT », avec comme objectifs :
  - Améliorer l'éducation de la petite enfance*
  - Accès de tous les enfants comoriens à un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de qualité, d'ici 2015 ;*
  - Alphabétisation de tous les adultes notamment les femmes, d'ici 20015*
  - Répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants ;*
  - Intégrer les préoccupations majeures du pays dans le système éducatif ;*
- b) Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, ayant comme axe stratégique N° 5 : « *Améliorer le capital humain* »
- c) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, fixant comme objectif N°2 : *Assurer l'éducation primaire pour tous ;*

### 6.2.1 Définition des indicateurs

Cadre d'intervention du PIN 9 <sup>ème</sup> FED	Autres documents de stratégie (DSRP, OMD, EPT)
Augmentation du taux de scolarisation, en 5 ans	Taux de net de scolarisation de 100% à l'horizon 2015, soit une augmentation de 2% par an.
Augmentation de 5% par an, des enseignants diplômés.	Recyclage de 200 Chefs d'Ets et 1800 formateurs en 2004, Formation de 840 enseignants de 2004 à 2008.
Réduction des taux de déperdition entre le CP et le Bac, de 90 % à 50 %, en cinq ans.	
Augmentation du taux de réussite aux examens de 28% à 50% , en 5 ans	
Augmentation du taux de scolarisation des filles de 32 % à 50 %, en 10 ans	Rapport filles/garçons dans l'enseignement 100% en 2015 ; Taux d'alphabétisation de femmes de 15 à 24 ans, 100% en 2015 ;
Augmentation des Capacités d'accueil dans les Ets scolaires	Construction des nouvelles salles de classe
Amélioration de l'encadrement pédagogique	Améliorer l'environnement pédagogique dans les écoles publiques.
50 % des établissements secondaires équipés de laboratoire, en cinq ans	

Trois structures de formations professionnelles mise en place, en 5 ans.	
Mise en place des centres d'orientations dans 5 lycées, en 5 ans	
Structure d'enseignement universitaire consolidée	



Filières d'enseignement secondaires adaptées au contexte du pays	
Amélioration de la qualité de l'enseignement	Réduction du taux d'absentéisme des enseignements Introduction des Nouvelles technologies de l'Information dans les programmes d'enseignement 3500 enseignants du primaire disposent de matériels didactiques en 2008 ;

## 6.2.2 Evaluation des résultats obtenus par rapport aux engagements en termes de politiques sectorielles

<b>Hypothèses formulées dans le PIN 9<sup>ème</sup> FED</b>	<b>Mesures prises ou actions réalisées.</b>
Volonté politique de la part des autorités,	Institution d'un comité chargé de la mise place de l'Université des Comores ; Projet de créer un fonds de solidarité à l'enseignement supérieur
l'ordre institutionnel est rétabli, avec des institutions stables et applicables	Référendum constitutionnel en avril 2002 suivi des élections des Présidents de l'Union et des îles autonomes
Le Plan Directeur 1997-2001 est évalué pour déterminer le point « zéro »	L'évaluation a été réalisée en décembre 2002
Les calendriers scolaires sont respectés	Depuis 2001, les calendriers scolaires sont +/- respectés
Le 9 <sup>ème</sup> FED est entré en vigueur courant 2002,	Le PIN a été signé en novembre 2002, le 9 <sup>ème</sup> FED est entré en vigueur en avril 2003.
Les Etats Généraux de l'Education sont organisés courant 2002	Les Etats généraux des îles autonomes ont eu lieu en août 2002, ils ont été suivis d'un atelier de mise en commun des recommandations, Le rapport sur l'EPT incluant le Plan Directeur 2003/2007 a été élaboré
Promotion de l'éducation des filles, évolution significative du statut social de la fille	Un projet de loi portant code de la famille a été élaboré, La convention sur le droit de l'enfant a été ratifiée
Implication effective des communautés, notamment les organisations non étatiques, dans la mis en œuvre du Programme	Un programme d'appui aux acteurs non étatiques est en préparation pour être financé sur le 9 <sup>ème</sup> FED, secteur hors concentration,
Une gestion correcte des Etablissements	La formation continue des chefs d'établissements s'est poursuivie durant toute l'année 2002, ainsi que l'appui à la constitution des associations parents-maîtres

### 6.2.3 Cadre de suivi des indicateurs

Ce cadre est établi sur la base du contexte de 2002, où le 9<sup>ème</sup> FED n'est pas encore entré en vigueur :

Intrants	Réalisations directes en 2002	Résultats obtenus	Impacts mesurés
Augmentation du taux de scolarisation, en 5 ans	Campagne de sensibilisation des familles	Augmentation moyenne de 2,9% (primaire) et 6% (lycées)	
Augmentation de 5% par an, des enseignants diplômés.	Formation initiale des enseignants à l'IFERE	Augmentation des enseignants diplômés de 7,6% (instituteurs)	
Réduction des taux de déperdition entre le CP et le Bac, de 90% à 50%, en cinq ans.	Réalisation d'une année complète 2001/2002	Le taux de redoublement (II aire) est passé de 25,3% (2000/2001) à 31% en 2001/2002	
Augmentation du taux de réussite aux examens de 28% à 50%, en 5 ans		Un taux de réussite au BEPC de -10,6%/ 01 Taux de réussite au BAC en diminution depuis 2000 : 26%, 24%, 18%	
Augmentation du taux de scolarisation des filles de 32% à 50%, en 10 ans	Campagne de sensibilisation des familles	Augmentation de 5,5% (secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle)	
Augmentation des Capacités d'accueil dans les Ets scolaires			
Amélioration de l'encadrement pédagogique	Formation de 6 inspecteurs à Madagascar Recrutement d'une promotion d'élève conseillers pédagogiques à l'IFERE, Moroni	Sortie de X conseillers formés Sortie de X inspecteurs formés	
50% des établissements secondaires équipés de laboratoire, en cinq ans			
Trois structures de formations professionnelles mise en place, en 5 ans.	Mise opérationnelle de l'Ecole nationale Technique et professionnelle de Ouani	Formation de 49 élèves en filières industrielles	
Mise en place des centres d'orientations dans 5 lycées, en 5 ans			
Structure d'enseignement universitaire consolidée	Projet de création d'une Université en cours d'études		
Filières d'enseignement secondaires adaptés au contexte du pays	Etudes sur la diversification des filières dans l'enseignement secondaires réalisée à Anjouan,		
Amélioration de la qualité de l'enseignement			

### **6.3 Dialogue politique entre l'ON et les acteurs non étatiques**

Un cadre de concertation existe entre les services de l'ON et les acteurs non étatiques. C'est ainsi, que la préparation du document de stratégie a donné lieu à une large concertation au niveau du territoire national impliquant en particulier les partenaires de la société civile. En outre, ces mêmes partenaires sont conviés à toutes les manifestations et les séances de travail organisés par l'ON dans le cadre de la Coopération au Développement. C'est le cas notamment de la réunion de la revue pays, la séance de signature solennelle du document du PIN 9<sup>ème</sup> FED ou le séminaire national sur la dette extérieure.

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

Volume II : ANNEXES

Version du 26 nov 2004

Annexe	Contenu
1	Cadre d'intervention du 9° FED
2	Chronogramme des activités
3	Calendrier indicatif des engagements et des décaissements
4	Situation financière du 8° FED au 31/12/2002
5	Situation financière du 7° FED au 31/12/2002
6	Situation financière du 6° FED au 31/12/2002

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

**ANNEXE I : CADRE D'INTERVENTION**

*Note : Seul le cadre d'intervention du 9<sup>e</sup> FED est disponible en format électronique.  
Ceux du 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> FED sont inclus dans la version papier.*

TABLEAU A

## CADRE D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

	<b>Indicateurs de performances (spécifiques et quantifiables)</b>	<b>Sources de contrôle</b>	<b>Hypothèses</b>
<u><b>Objectifs sectoriels nationaux à long terme</b></u>  <b>Améliorer le rendement du système</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de scolarisation augmentés</li> <li>▪ Corps enseignant et pédagogique diplômé augmentés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de la direction de la planification MEN</li> <li>▪ Rapport du recensement général de la population</li> <li>▪ Procès verbaux des examens de sortie</li> <li>▪ Dossiers d'affectation</li> <li>▪ Rapports d'évaluation interne</li> </ul>	Volonté politique Stabilité politique Calendriers scolaires respectés
<u><b>Objectif de l'intervention</b></u>  <b>Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population comorienne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Population scolarisée augmentée de X à Y %</li> <li>▪ Taux de réussite aux examens augmentés</li> <li>▪ Pourcentage de filles terminant leurs études de X à Y%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport Direction de la Planification MEN</li> <li>▪ PV des examens</li> <li>▪ Rapports d'évaluation interne</li> <li>▪ Recensement général de la population</li> </ul>	Calendriers scolaires respectés Stabilité politique Bonne adhésion de la population Evolution significative du statut social de la fille
<b>Résultats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacités d'accueil augmentées</li> <li>▪ Qualité de l'apprentissage améliorée</li> <li>▪ Encadrement pédagogique amélioré et capacités de planification de l'éducation améliorées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salles de classe, écoles, collèges, lycées construits et/ou réhabilités</li> <li>▪ Mobilier scolaire fabriqué et installé</li> <li>▪ Supports pédagogiques acquis</li> <li>▪ Bibliothèques mises en place et équipées</li> <li>▪ Services de bibliobus opérationnels</li> <li>▪ Laboratoires équipés</li> <li>▪ Elèves formés à l'informatique et aux NTC</li> <li>▪ Nombre d'instituteurs, professeurs et Directeurs d'école formés/recyclés</li> <li>▪ Inspecteurs et conseillers pédagogiques régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procès verbaux de réception</li> <li>▪ Rapports d'Inventaires</li> <li>▪ Rapports de rentrées des Chefs d'Etablissement</li> <li>▪ PV des examens</li> <li>▪ Fichier des agents de la Fonction</li> </ul>	Stabilité politique Volonté politique Implication effective des communautés, notamment les organisations non étatiques, dans la mise en œuvre du Programme Une coordination effective de toutes les interventions

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion communautaire autonomisée</li> <li>▪ Disparités de genre réduites</li> <li>▪ Structures de formations mises en place</li> <li>▪ Jeunes insérés dans les filières techniques et professionnelles</li> <li>▪ Système d'enseignement universitaire consolidé</li> <li>▪ Adultes sensibilisés et alphabétisés</li> <li>▪ Formations itinérantes mises en place</li> </ul>	<p>formés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structures de collecte d'information et de suivi/évaluation opérationnelles</li> <li>▪ Conseils d'école/d'établissement constitués et opérationnels</li> <li>▪ Latrines et points d'eau construit dans les écoles</li> <li>▪ Femmes dans les conseils d'école/d'établissement</li> <li>▪ Taux de scolarisation des filles augmenté</li> <li>▪ Filières de formations techniques développées</li> <li>▪ Cellules d'accueil et d'orientation mises en place</li> <li>▪ Conseillers d'orientation formés</li> <li>▪ Institutions de formation post-bac renforcées/réhabilitées et équipées</li> <li>▪ Implantation de l'enseignement à distance post-bac</li> </ul>	<p>Publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'évaluation interne du MEN</li> <li>▪ PV de réunions des conseils d'établissement</li> <li>▪ PV d'enquêtes auprès des bénéficiaires</li> </ul>	<p>des différents programmes d'appui à l'éducation</p> <p>Très bonnes relations entre le Ministère de l'Education et les autres Ministères techniques concernés.</p>
--	---	--	--



**Union européenne - Union des Comores**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2002**

**CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (mis à jour déc 2004)**

Activités	Montant (millions euros)	Identification	Fin d'instruction	Décision de financement
<b>Secteur de concentration</b>				
Programme "EDUCATION"	16,0	2004/4	2004/12	2005/3
<b>Hors-concentration :</b>				
"Coopération décentralisée"	10,25	2004/6	2004/12	2005/6
Indemnisation COLAS	2,0	2004/3	2004/3	2005/3
Extension cellule appui ON	1,5	2005/6	2005/12	2006/3



**FORECAST NEW GLOBAL COMMITMENTS (INCLUDING INDIVIDUAL COMMITMENTS & PAYMENTS) 2004-2005**

TITLE PROJECT ( GLOBAL COMMITMENT )	Décision DATE Sem./Year	GLOBAL AMOUNT	FORECAST 2nd SEMESTER 2004					FORECAST 2005								
			INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK on PAYMENTS			1st SEMESTER 2005		2nd SEMESTER 2005		TOTAL 2005		ESTIMATION of RISK on PAYMENTS		
					Low L	Medium M	High H	INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS A	INDIVID. COMMIT.	PAYMENTS B	INDIVID. COMMIT.	TOTAL PAYMENTS A+B	Low L	Medium M	High H
<b>TOTAL COMMITMENTS &amp; PAYMENTS</b>		<b>30500000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2.300.000</b>	<b>120.000</b>	<b>9.677.000</b>	<b>5.042.000</b>	<b>11.977.000</b>	<b>5.162.000</b>	<b>1.600.000</b>	<b>2.382.000</b>	<b>1.180.000</b>
<b>9ACP COM?:PROJET APPUI A L'EDUCATION NATIONALE</b>	1rst/2005	16000000											0			
ECO:START UP WP							300.000	120.000		180.000		300.000	300.000		120.000	180.000
ECO: TECHNICAL ASSISTANCE CONTRACT									1.957.000	400.000		1.957.000	400.000		400.000	
ECO: WP1									3.200.000	1.280.000		3.200.000	1.280.000		1.280.000	
ECO: SERVICE CONTRACT (FRAMEWORK CONTRACT)									80.000	48.000		80.000	48.000		48.000	
ECO: WORKS CONTRACT									1.000.000	200.000		1.000.000	200.000		0	200.000
<b>9ACP COM?:CONTENTIEUX COLAS</b>	1rst/2005	2000000											0			
INF:COLAS							2.000.000			2.000.000		2.000.000	2.000.000	1.600.000		400.000
<b>9ACP COM?: PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE Y INCLUS LES DECHETS SOLIDES ET DES MICROREALISATIONS</b>	2nd/2005	10500000											0			
ECO: CONTRAT ASSISTANCE TECHNIQUE									700.000	140.000		700.000	140.000		140.000	
ECO : DP DE DEMARRAGE							0		740.000	394.000		740.000	394.000		394.000	0
ECO: DP 1									0	0		0	0	0	0	0
<b>9ACP COM ? : PROGRAMME DE REHABILITATION INFRASTRUCTURE (Env B)</b>	2nd/2005	2000000											0			
INF : CONTRAT TRAVAUX										2.000.000	400.000	2.000.000	400.000			400.000
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			
													0			

**PAYMENTS**

SUMMARY of	FORECAST 2nd SEMESTER 2004				FORECAST 2005						
	2 nd SEMESTER	ESTIMATION of RISK for 2004			1 st SEMESTER A	2 nd SEMESTER B	TOTAL PAYMENTS A+B	ESTIMATION of RISK for 2005			TARGET 2005
		Low L	Medium M	High H				Low L	Medium M	High H	
<b>TOTAL FORECAST PAYMENTS <u>ONGOING INDIV. COMMITMENTS</u></b>	1.513.828	573.063	385.265	555.500	258.000	65.000	323.000	130.000	83.000	110.000	171.500
<b>TOTAL PAYMENTS ON <u>NEW INDIVIDUAL COMMITMENTS</u></b>	1.816.782	163782	155.000	1.498.000	208.000	280.000	488.000	196.000	292.000	0	342.000
<b>TOTAL payments on <u>NEW GLOBAL COMMITMENTS</u></b>	0	0	0	0	120.000	5.042.000	5.162.000	1.600.000	2.382.000	1.180.000	2.791.000
<b>TOTAL PAYMENTS</b>	<b>3.330.610</b>	<b>736845</b>	<b>540.265</b>	<b>2.053.500</b>	<b>586.000</b>	<b>5.387.000</b>	<b>5.973.000</b>	<b>1.926.000</b>	<b>2.757.000</b>	<b>1.290.000</b>	<b>3.304.500</b>

**INDIVIDUAL COMMITMENTS**

SUMMARY of	2004	2005		
	2 nd SEMESTER	1 st SEMESTER A	2 nd SEMESTER B	TOTAL PAYMENTS A+B
<b>TOTAL NEW INDIVIDUAL COMMIT. ON ONGOING GLOBAL COMMIT.</b>	2.517.100	0	300.000	300.000
<b>TOTAL NEW INDIVIDUAL COMMIT. ON NEW GLOBAL COMMIT.</b>	0	2.300.000	9.677.000	11.977.000
<b>TOTAL PAYMENTS</b>	<b>2.517.100</b>	<b>2.300.000</b>	<b>9.977.000</b>	<b>12.277.000</b>

**GLOBAL COMMITMENTS**

SUMMARY of	2004	2005		
	2 nd SEMESTER	1 st SEMESTER A	2 nd SEMESTER B	TOTAL PAYMENTS A+B
<b>TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS</b>	0	18.000.000	12.500.000	30.500.000



EUROPEAID  
CO-OPERATION OFFICE

COMOROS

## FORECAST EDF PAYMENTS 2004 - 2005 (ongoing INDIV. COMMITMENTS)

YEAR GLOBAL COMMIT	ACCOUNTING NUMBER (GLOBAL COMMIT.)	N° INDIV COMMIT	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENTS	END DATE	SITUATION 1st JULY 2004			FORECAST 2nd SEMESTER 2004			FORECAST 2005						ALARM	
					AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT.	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT.	RAP	PAYMENTS	ESTIMATION of RISK FACTOR			1st SEMESTER PAYMENTS A	2nd SEMESTER PAYMENTS B	TOTAL PAYMENTS A+B	ESTIMATION of RISK FACTOR			
									Low L	Medium M	High H				Low L	Medium M		High H
<b>TOTAL FORECAST PAYMENTS ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS</b>								<b>1.513.828</b>	<b>573.063</b>	<b>385.265</b>	<b>555.500</b>	<b>258.000</b>	<b>65.000</b>	<b>323.000</b>	<b>130.000</b>	<b>83.000</b>	<b>110.000</b>	
1993	7ACP COM11	1	ECO LIGNE DE CREDIT AUX PETITES ENTREPRISES		1.000.000	600.000	400.000	0	0					0			OK	
1994	7ACP COM21	11	DRU DECVAS KMF 186.450.000	20030331	378.988	326.888	52.100	-36.810	-36.810					0			OK	
1994	7ACP COM21	12	DRU CIRAD CP	20040430	42.922	16.328	26.594	26.594		26.594				0			OK	
1994	7ACP COM21	13	DRU INTERFACE AGRONOMIQUE INRAPE	20040331	270.000	269.954	46	-14.922	-14.922					0			OK	
1994	7ACP COM21	14	DRU DECVAS - 18.11.2002 - AVRIL 2004	20040417	342.000	136.594	205.406	204.891	204.891					0			OK	
1994	7ACP COM21	15	DRU GCDI GROUPE DE CONSULTANCE	20031117	27.300	17.999	9.301	756	756					0			OK	
1994	7ACP COM21	16	DRU ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL OIT	20040324	38.100	11.792	26.308	26.218	26.218					0			OK	
1994	7ACP COM21	17	DRU DP 03.04.2003 AU 31.03.2004	20040331	719.000	220.798	498.202	427.177	284.977	142.200				0			OK	
1998	7ACP COM37	4	ECO CELLULE D'APPUI A L' ON (MAI 02-DEC 02 : 50.803.500 KMF)	20021231	104.000	103.266	734	-3.649	-3.649					0			OK	
2001	7ACP COM45	1	ECO APPUI TELEVISION KMF 13.497.500	20011130	27.435	27.417	18	-116	-116					0			OK	
2001	8ACP COM12	1	INF HYDROPLAN KMF 323.132.000	20040310	698.694	388.000	310.694	0	0		193.000		193.000	0	83.000	110.000	OK	
2001	8ACP COM12	2	INF GESTION DES DECHETS SOLIDES	20030630	289.000	264.293	24.707	-502	-502					0			OK	
2002	8ACP COM14	1	ECO APPUI TV NATIONALE	20021031	52.489	50.976	1.513	-281	-281					0			OK	
2002	8ACP COM16	1	DRU SAFEGE EUR 29788 1ST FASE	20020626	29.788	23.830	5.958	0	0					0			OK	
2003	8ACP COM18	1	ECO CELLULE APPUI ON (DP 0 : 01.07.03-30.06.04 : 144.658.050	20040630	295.200	177.849	117.351	22.433		22.433				0			OK	
2003	8ACP COM18	2	ECO BASNET/AGRICONSULTING (LM 17-EDF/COM-DELMUS DU 03.09.03)	20031114	25.000	15.000	10.000	9.950	9.950					0			OK	
2003	8ACP COM18	3	ECO TRANSTEC-EVALUATION ET AUDIT DU PROJET DECVAS	20040731	40.000	23.999	16.001	16.000		16.000				0			OK	
2003	8ACP COM18	4	ECO DP1 (01.07.04- 30.06.05 : 127.644.000 KMF)	20050630	0	0	0	0	0					0			OK	
2003	8ACP COM19	1	ECO ACSE (CONTRAT SERVICES 03/04/ON-FED DU 07.07.03)	20031009	79.000	44.794	34.206	34.151	34.151					0			OK	
2000	8ACP COM8	1	ECO UNDP BRUSSELS EUR 1.990.000	20011231	1.950.313	1.592.000	358.313	164.074		164.074				0			OK	
2000	8ACP COM8	2	ECO TEA CEGOS - CONTRAT AMS/451	20020914	11.993	11.568	425	0	0					0			OK	
2000	8ACP COM9	2	ECO AGRICONSULTING EUROPE KMF 325.736.932	20050902	662.110	355.809	306.301	80.000	60.000	20.000	65.000	65.000	130.000	130.000			OK	
2000	8ACP COM9	3	ECO PROG DE FONCTIONNEMENT KMF 94.083.000	20030430	191.240	191.238	2	-27.800						0			OK	
2000	8ACP COM9	4	ECO PROGRAMME ACTIONS KMF 196.787.200	20021231	400.000	355.896	44.104	-6.036		-6.036				0			OK	
2000	8ACP COM9	5	ECO KMF 136.480.000	20031231	278.000	138.708	139.292	9.800		9.800				0			OK	
2000	8ACP COM9	6	ECO PROG FLOR MICROREALISATION (01.03.03- 31.12.03 : 280.000	20031221	773.000	386.204	386.796	0	0					0			OK	
2000	8ACP COM9	7	ECO DP 3 - PROGR DE FONCTIONNEMENT - MORONI	20040930	1.128.553	564.261	564.292	564.000		564.000				0			OK	
2000	8ACP COM9	8	ECO IDP INT CONSULTING - EVALUATION MI-PARCOURS DU PROJET	20040508	19.964	15.971	3.993	3.900		3.900				0			OK	
2000	8ACP COM9	9	ECO EURONET CONSULTING-AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET	20040616	14.000	0	14.000	14.000	8.400	5.600				0			OK	
2003	9ACP COM2	1	ECO MISE EN OEUVRE DU PROGR. COOP. DECENTRALISEE 9 FED	20031221	23.966	23.350	616	0	0					0			OK	

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

ANNEXE

**IV. Situation financière du 8° FED au 31/12/2002**

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1 860 000,00	1 858 979,69	100%	1 837 716,25	99%	
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1 990 000,00	1 990 000,00	100%	1 603 992,80	81%	
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4 500 000,00	1 437 136,00	32%	670 323,79	15%	on-going
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	100 000,00	93 800,00	94%	64 420,41	64%	on-going
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	1 830 000,00	945 815,00	52%	156 081,30	9%	on-going
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25 162,00	25 162,00	100%	18 093,40	72%	
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (+ 7 COM 45)	52 489,00	52 489,00	100%	26 244,71	50%	
8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	13 990,00	-	0%	-	0%	

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	50 000,00	29 788,00	60%	23 830,40	48%	
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	79 900,00	79 900,00	100%	-	0%	
				-		-	
				-		-	
<b>TOTALS</b>		<b>10 501 541</b>	<b>6 513 070</b>	<b>62%</b>	<b>4 400 703</b>	<b>42%</b>	

8th EDF N.I.P. for Comoros	19 250 000
----------------------------	------------

			RATIO per [ A ]	RATIO per [ B ]	AMOUNT in EUROS
[ A ]	N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[ A ]			19 250 000
[ B ]	PRIMARY COMMITMENTS	[ B ]	54,55%		10 501 541
[ C ]	SECONDARY COMMITMENTS	[ C ]	33,83%	62,02%	6 513 070
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	22,86%	41,91%	4 400 703
[ E ]	BALANCE UNDISBURSED ON PRIMARY COMMITMENTS	[ B ] - [ D ]	31,69%		6 100 838
[ F ]	BALANCE UNCOMMITTED ON INDICATIVE PROGRAMME	[ A ] - [ B ]	45,45%		8 748 459



COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

ANNEXE

**V. Situation financière du 7° FED au 31/12/2002**

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
7ACP COM 3	Etudes maïs et plantes vivrières	47 316,84	47 316,84	100%	47 316,84	100%	Closed
7ACP COM 6	Programme pluriannuel de microréalisations	2 670 000,00	2 512 322,54	94%	2 512 322,54	94%	To initiate closure of project
7ACP COM 7	Remise en état route nationale Mutsamudusima - pomoni	339 567,30	339 567,30	100%	339 567,30	100%	Closed
7ACP COM 8	Accès maritime Mohéli	3 250 000,00	3 247 318,41	100%	3 201 639,52	99%	No movements since one year
7ACP COM 10	Expertise projet dev des cultures vivrières	50 746,07	50 746,07	100%	50 746,07	100%	Closed
7ACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	1 300 000,00	1 217 862,08	94%	817 862,08	63%	No movements since one year
7ACP COM 12	Perfectionnement professionnel fonction publique	84 310,25	84 310,25	100%	84 310,25	100%	Closed
7ACP COM 13	Aménagement port de Moroni	-	-	-	-	-	Closed
7ACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	8 458,87	8 458,87	100%	8 458,87	100%	Closed
7ACP COM 15	Mise en place ligne de crédit PME	-	-	-	-	-	Closed

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
7ACP COM 16	Examen possibilités projet national Art	-	-	-	-	-	Closed
7ACP COM 17	Développement rural intégré ile Anjouan	177 136,87	177 136,87	100%	177 136,87	100%	Closed
7ACP COM 20	Appui aux filières de rentes	1 900 000,00	1 698 373,54	89%	1 573 628,09	83%	
7ACP COM 21	Developpement des cultures vivrières et appui semencier	5 400 000,00	4 502 287,93	83%	3 683 213,01	68%	
7ACP COM 22	Développement pêche artisanale	174 125,76	174 125,76	100%	174 125,76	100%	Closed
7ACP COM 25	Appui mise en place Centre National Artisan	278 607,38	278 607,38	100%	278 607,38	100%	Closed
7ACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51 466,97	51 466,97	100%	51 466,97	100%	Closed
7ACP COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5 175 439,00	5 119 824,53	99%	5 119 824,53	99%	To initiate closure of project
7ACP COM 28	Rehabilitation route musipo	242 729,00	242 729,00	100%	242 729,00	100%	Closed
7ACP COM 29	AT Evaluation des offres projet route Musipo	5 676,00	5 676,00	100%	5 676,00	100%	Closed

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
7ACP COM 30	AT Organisation des élections présidentielles	64 294,29	64 294,29	100%	64 294,29	100%	Closed
7ACP COM 32	Pre-étude Evacuation et traitement des déchets	6 928,49	6 928,49	100%	6 928,49	100%	Closed
7ACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36 202,99	36 202,99	100%	36 202,99	100%	Closed
7ACP COM 35	Référendum sur la modification de la constitution-élections légis.	90 883,07	90 883,07	100%	90 883,07	100%	Closed
7ACP COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1 700 000,00	1 210 780,98	71%	1 113 346,89	65%	
7ACP COM 38	Etude projet aménagement port de Moroni	92 000,00	88 110,11	96%	88 110,11	96%	To initiate closure of project
7ACP COM 39	Appui réconciliation nationale et dialogue	46 103,61	46 103,61	100%	46 103,61	100%	Closed
7ACP COM 40	AT auprès de l'Ordonnateur National	47 336,16	47 336,16	100%	47 336,16	100%	Closed
7ACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	42 175,00	18 048,49	43%	18 048,49	43%	To initiate closure of project
7ACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	23 953,00	22 900,00	96%	21 382,00	89%	

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]	[3]			
7ACP COM 44	Evaluation projet accès maritime Mohéli	60 000,00	44 657,00	74%	41 505,32	69%	
7ACP COM 45	Appui télévision nationale (+ 8 COM 14)	27 435,00	27 435,00	100%	27 417,42	100%	
				-		-	
<b>TOTALS</b>		<b>23 392 891,92</b>	<b>21 461 810,53</b>	<b>92%</b>	<b>19 970 189,92</b>	<b>85%</b>	

7th EDF N.I.P. for Comoros	23 500 000,00
Transfers prior EDFs to 7th EDF	602 450,50

			RATIO per [ A ]	RATIO per [ B ]	AMOUNT in EUROS
[ A ]	N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[ A ]			24 102 450,50
[ B ]	PRIMARY COMMITMENTS	[ B ]	97,06%		23 392 891,92
[ C ]	SECONDARY COMMITMENTS	[ C ]	89,04%	91,75%	21 461 810,53
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	82,86%	85,37%	19 970 189,92
[ E ]	BALANCE UNDISBURSED ON PRIMARY COMMITMENTS	[ B ] - [ D ]	14,20%		3 422 702,00

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]		[3]		
[ F ]	BALANCE UNCOMMITTED ON INDICATIVE PROGRAMME	[ A ] - [ B ]	2,94%		709 558,58		

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

ANNEXE

**VI. Situation financière du 6° FED au 31/12/2002**

Project n°	Project title	Project amount	Committed	% [2] / [1]	Paid	% [3] / [1]	Remarks
		[1]	[2]		[3]		
<b>TOUS CLÔTURES</b>				-		-	
<b>TOTALS (20 205 490,27 + 401 689,13)</b>		<b>20 607 179</b>	<b>20 607 179</b>	<b>100%</b>	<b>20 607 179</b>	<b>100%</b>	

<b>6th EDF N.I.P. for Comoros</b>	<b>20 500 000</b>	A CLÔTURER
<b>Transfers 5th EDF</b>	<b>401 689</b>	A CLÔTURER

			<b>RATIO per [ A ]</b>	<b>RATIO per [ B ]</b>	<b>AMOUNT in EUROS</b>
[ A ]	<b>N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)</b>	[ A ]			<b>20 901 689</b>
[ B ]	<b>PRIMARY COMMITMENTS</b>	[ B ]	<b>98,59%</b>		<b>20 607 179</b>
[ C ]	<b>SECONDARY COMMITMENTS</b>	[ C ]	<b>98,59%</b>	<b>100,00%</b>	<b>20 607 179</b>
[ D ]	<b>PAYMENTS</b>	[ D ]	<b>98,59%</b>	<b>100,00%</b>	<b>20 607 179</b>
[ E ]	<b>BALANCE UNDISBURSED ON PRIMARY COMMITMENTS</b>	[ B ] - [ D ]	<b>0,00%</b>		<b>-</b>
[ F ]	<b>BALANCE UNCOMMITTED ON INDICATIVE PROGRAMME</b>	[ A ] - [ B ]	<b>1,41%</b>		<b>294 510</b>



COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

ANNEXE

**VII. Projets régionaux au 31/12/2002**

N° Comptable du projet	Projets en cours	MONTANT	ENG. 2°		PAYE		REMARQUES
		ENG. 1° € [ 1 ]	€ [ 2 ]	% [ 2 ]/[ 1 ]	€ [ 3 ]	% [ 3 ]/[ 1 ]	
8-ACP RIN-001	Unité Technique de Gestion auprès du Secrétariat de la COI	1 560 000,00	1 387 647,31	88,95%	1 183 102,32	75,84%	Projet terminé. Clôturer progressivement les engagements, puis projet
8-ACP RIN-002	Programme cadre de coopération technique (PCCT) IV	1 950 000,00	1 512 358,56	77,56%	1 202 699,03	61,68%	<b>Extension de la C/F demandée</b>
8-ACP RIN-003	Programme de coopération météorologique	1 800 000,00	627 157,34	34,84%	187 054,22	10,39%	Réallocation budgétaire et extension calendrier obtenus. En cours.
8-ACP RIN-004	Promotion d'une éducation pour la gestion de l'environnement	1 980 000,00	430 000,00	21,72%	-	0,00%	<b>Extension de la C/F à instruire.</b>
8-ACP RIN-005	Augmentation plafond + PRIDE 7° FED ( 7 RPR 459)	1 583 000,00	1 572 205,48	99,32%	1 072 769,94	67,77%	Projet terminé. Clôturer progressivement les engagements, puis projet
8-ACP RIN-006	Université de l'Océan Indien + 7 RPR 640	385 000,00	379 862,05	98,67%	130 891,75	34,00%	Projet terminé. Clôturer progressivement les engagements, puis projet
8-ACP RIN-007	Programme Tourisme Régional + 7 RPR 67 + 6 RPR 520	163 000,00	162 099,01	99,45%	146 094,84	89,63%	Ext projet FED 6 RPR 520 7 RPR 067
8-ACP RIN-008	Manifestation culturelle tournante	750 000,00	475 649,00	63,42%	184 667,75	24,62%	<b>Extension de la DAG nécessaire</b>
8-ACP RIN-010	Etude de faisabilité : Tuna Tagging	175 000,00	137 000,00	78,29%	-	0,00%	
8-ACP RIN-011	Appui aux négociations commerciales COI	750 000,00	-	0,00%	-	0,00%	
8-ACP RIN-012	Prog Régional de Protection des végétaux	4 850 000,00	-	0,00%	-	0,00%	

TOTAUX	15 946 000,00	6 683 978,75	41,92%	4 107 279,85	25,76%
DOTATION PIR REGION OCEAN INDIEN SOUS FED 8	30 000 000,00				
SOLDE NON-ENGAGE DISPONIBLE du P I R 8° FED	14 054 000,00				

		RATIO per [ B ]	AMOUNT in EUROS
[ A ]	N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)		30 000 000
[ B ]	PRIMARY COMMITMENTS		15 946 000
[ C ]	SECONDARY COMMITMENTS	41,92%	6 683 979
[ D ]	PAYMENTS	25,76%	4 107 280
[ E ]	BALANCE UNDISBURSED ON PRIMARY COMMITMENTS		11 838 720
[ F ]	BALANCE UNCOMMITTED ON INDICATIVE PROGRAMME		14 054 000

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2002**

**Conclusions**

*suite au « Country Team Meeting » (Déc. 2003) et  
à la Revue Opérationnelle Pays (Jan. 2004)*

Version du 07/12/2004

## Contenu

I. Analyse globale du pays.....	3
II. Pauvreté : Etat des lieux .....	3
III. Perspectives pour le futur .....	4
IV. Utilisation des reliquats des anciens FED .....	8

## **I. Analyse globale du pays**

Avec une population estimée à 560 442 habitants sur une superficie de 2 236 km<sup>2</sup>, une densité moyenne de 301 habitants au km<sup>2</sup> qui est l'une des plus élevées d'Afrique et un PIB de 358 Euros par habitant, les Comores se classent parmi les pays les moins avancés. Les Comores sont un pays à économie de subsistance, peu productive, qui tire ses principales ressources, de l'exportation des produits agricoles de rente. Les Comores vivent depuis le milieu des années 90, une crise économique grave marquée notamment par des taux de croissance du PIB qui restent constamment au-dessous du taux de croissance de la population (entre 2,5 et 3%). D'autre part le montant total de la dette s'élèverait à 121,445 milliards de FC soit l'équivalent de 95,24% du PIB en 2002. Cette accumulation d'arriérés de paiement a sérieusement ralenti l'activité économique et a provoqué une raréfaction de nombreuses ressources de financement ; ce qui a donné naissance à la crise de l'endettement. Le déficit budgétaire reste chronique et l'Etat reste insolvable, sans possibilité de contracter de nouveaux prêts.

Il est noté avec inquiétude l'état d'incertitude et d'impasse qui a suivi une année 2002 caractérisée par le début de la mise en œuvre de l'architecture institutionnelle déconcentrée créée par la nouvelle constitution approuvée fin 2001 avec l'élection d'un président pour chaque île et d'un président pour l'Union ; par ailleurs la Commission européenne a contribué substantiellement au financement de l'organisation des élections présidentielles de 2002.

Les élections législatives ont été reportées à plusieurs reprises, aucun accord n'étant dégagé sur les questions fondamentales de la répartition du budget, des revenus douaniers et des forces armées. Une stabilisation et clarification rapide de la situation a été demandée par l'Union européenne et les autres bailleurs de fonds comme pré-condition indispensable à tout programme de coopération avec le pays. Pour ce faire l'Union européenne s'est montrée attentive à la nécessité d'un appui au processus de réconciliation afin de permettre au pays d'organiser les élections et d'aider les institutions nouvellement créées à fonctionner en renforçant l'état de droit et a pu concrétiser, en 2004, une participation à un fonds fiduciaire.

## **II. Pauvreté : Etat des lieux**

La situation économique s'est ultérieurement dégradée, aggravant l'état de pauvreté de la population. Selon la Banque Mondiale, si la situation économique marquée par une croissance négative ne s'améliore pas d'ici cinq ans, les Comores seraient le pays le plus pauvre de la planète.

Les conditions de vie des populations ont détérioré et rendent difficile leur accès aux services sociaux de base. Les dépenses sociales requises, au vu de l'importante croissance démographique, ne sont pas à la hauteur des besoins et des stratégies sectorielles élaborées, en matière de développement et dont la mise en œuvre a souffert de la discontinuité politique.

Par ailleurs la crise de l'endettement réduit considérablement la marge de manœuvre aux fins d'investissement et d'activités productrices directes génératrices d'emploi et de revenus. Pour le moment les autorités maintiennent difficilement le financement des services sociaux et des infrastructures de base

L'état chronique de pauvreté a eu, entre autres conséquences, de la part de la population pour les besoins de sa survie, une dégradation généralisée de l'environnement :

- Au niveau terrestre, par une déforestation incontrôlée entraînant une érosion des sols, un tarissement des cours d'eau, et une perte en biomasse.
- Au niveau côtier, par une urbanisation anarchique et un prélèvement abusif des matériaux de construction tel que le sable.
- Au niveau de la mer, par des pollutions d'origine diverses et des pratiques de pêche inappropriées et la destruction du corail

### III. Perspectives pour le futur

Après 2002, la coopération entre l'Union Européenne et les Comores verra la continuation des projets des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> FED et sera marquée par l'entrée en vigueur des projets financés sur les ressources du PIN 9<sup>e</sup> FED, qui vont inclure les reliquats du 7<sup>e</sup> FED et du 8<sup>e</sup> FED.

#### **PIN 7<sup>e</sup> FED et 8<sup>e</sup> FED - Projets en cours :**

Les projets en cours, notamment le *Programme Pluriannuels de Micro-réalisations (PPMR)* et la *Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CA-ON)*, continuent leurs activités et bénéficieront utilement de l'assistance technique internationale long terme (CA-ON depuis août 2004 et extension prévue pour le PPMR jusqu'en 2005.)

Quant au projet « *Route MUSIPO* » il est prévu qu'un règlement à l'amiable, du contentieux du à la démobilitation du chantier entre le Maître d'ouvrage et l'entreprise COLAS, , pourra se faire.

En ce qui concerne le projet « Accès maritime à l'île de Mohéli », la question d'une éventuelle erreur de conception de l'ouvrage rend nécessaire de prévoir un audit environnemental afin d'en proposer des solutions d'amélioration. Les services techniques du Siège (AIDCO/C/7) ont rappelé que l'ouvrage (sans digue de protection) n'est intrinsèquement pas prévu pour être utilisé pendant de fortes houles. Il est important que sa gestion (fermeture lors de fortes houles, meilleure organisation des filières en amont pour accélérer le chargement et le déchargement) soit améliorée. En ce qui concerne l'audit environnemental, il ne peut être considéré comme base suffisante pour proposer des améliorations de l'ouvrage. Par ailleurs les résultats de l'évaluation finale (analyse économique et financière) permettent difficilement d'envisager des investissements importants additionnels. Bien qu'aucune poursuite n'est prévue par les accords en vigueur entre la Commission Européenne et les Comores, il convient de rappeler au Gouvernement les actions qui lui incombent afin d'assurer le fonctionnement optimal de l'ouvrage.

#### **STABEX :**

*COM STABEX 91/92/93* : aménagement du Laboratoire de Contrôle Qualité et son annexe d'Anjouan. Opération de reboisement à Anjouan.

*COM STABEX 96/97* : Poursuite des travaux de construction de la route Sidjou-Idjikoundzi (protocole spécifique N°1).

Le programme de reboisement à Anjouan (reliquat Stabex 91/92/93) aura démarré en 2004 et on procèdera aussi à une évaluation à mi parcours du programme d'appui à «La maison des Epices des Comores».

**PIN 9<sup>ème</sup> FED - PROGRAMMATION (Enveloppe A) :**

**Secteur de concentration - Education :**

Lors des consultations entre le gouvernement Comorien et la Commission européenne il a été convenu que le domaine de concentration ( »Education ») continuerait à rester approprié pour la coopération entre l'UE et l'Union des Comores.

Le gouvernement comorien a hautement apprécié l'effort considérable de la participation de l'UE comme le principal donneur à un secteur qui revêt une importance moyenne/à long terme très élevée ; il a souligné néanmoins le faible pouvoir absorbant et ne considère pas l'option d'utiliser davantage de ressources des réliquats disponibles (environ 8,25 M€). Ainsi la programmation retenue pour le secteur de concentration se chiffre, en définitif, à 16 M€ sur l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED.

Les progrès enregistrés fin 2002 ont été notés avec la mise en place du Comité technique chargé de la préparation des Etats Généraux de 2003 et le lancement des études de pré-identification. En décembre 2003 une mission des services du Siège de la Commission européenne a permis d'apprécier le contexte, la position des autres partenaires du secteur –en particulier la BM- et de définir l'approche à suivre, les priorités à appuyer et les pré-conditions indispensables à toute intervention en ce secteur. Il apparaît que le futur programme devra se focaliser sur un certain nombre de priorités compte tenu :

(1) que **l'éducation de base** fait partie des priorités de la CE en vue d'accompagner les objectifs du millenium dans les pays où les indicateurs d'accès sont défavorables ; et

(2) que **l'éducation supérieure** peut être appuyée de façon plus pertinente à l'échelle régionale (si le programme le prévoit) ou intra-ACP (dans le cadre d'un programme en cours de finalisation). A ce titre les discussions sont encore en cours sur le cadre de l'intervention et, notamment, sur la question de l'université, considérée comme question très sensible et politique par le gouvernement comorien.

En ce qui concerne les indicateurs il est fortement souligné la nécessité de définir des cibles à partir de données de base chiffrées dans le secteur d'intervention du 9<sup>ème</sup> FED. Les tableaux suivants résument les indicateurs et hypothèses liés au secteur de concentration du 9<sup>o</sup> FED :

Indicateurs sectoriels :

<b>Cadre d'intervention du PIN 9<sup>ème</sup> FED</b>	<b>Autres documents de stratégie (DSRP, OMD, EPT)</b>
Augmentation du taux de scolarisation, en 5 ans	Taux de net de scolarisation de 100% à l'horizon 2015, soit une augmentation de 2% par an.
Augmentation de 5% par an, des enseignants diplômés.	Recyclage de 200 Chefs d'Ets et 1800 formateurs en 2004, Formation de 840 enseignants de 2004 à 2008.

Réduction des taux de déperdition entre le CP et le Bac, de 90 % à 50 %, en cinq ans.	
Augmentation du taux de réussite aux examens de 28% à 50% , en 5 ans	
Augmentation du taux de scolarisation des filles de 32 % à 50 %, en 10 ans	Rapport filles/garçons dans l'enseignement 100% en 2015 ; Taux d'alphabétisation de femmes de 15 à 24 ans, 100% en 2015 ;
Augmentation des Capacités d'accueil dans les Ets scolaires	Construction des nouvelles salles de classe
Amélioration de l'encadrement pédagogique	Améliorer l'environnement pédagogique dans les écoles publiques.
50 % des établissements secondaires équipés de laboratoire, en cinq ans	

Trois structures de formations professionnelles mise en place, en 5 ans.	
Mise en place des centres d'orientations dans 5 lycées, en 5 ans	
Structure d'enseignement universitaire consolidée	
Filières d'enseignement secondaires adaptées au contexte du pays	
Amélioration de la qualité de l'enseignement	Réduction du taux d'absentéisme des enseignements Introduction des Nouvelles technologies de l'Information dans les programmes d'enseignement 3500 enseignants du primaire disposent de matériels didactiques en 2008 ;

Les indicateurs ne sont valables que si les hypothèses formulées dans le PIN 9° FED sont vérifiées. Le tableau suivant relève l'état de convergence des mesures prises en 2002 vers les hypothèses initiales :

<b>Hypothèses formulées dans le PIN 9<sup>ème</sup> FED</b>	Mesures prises ou actions réalisées.
Volonté politique de la part des autorités,	<b>Institution d'un comité chargé de la mise place de l'Université des Comores ; Projet de créer un fonds de solidarité à l'enseignement supérieur</b>
l'ordre institutionnel est rétabli, avec des institutions stables et applicables	<b>Référendum constitutionnel en avril 2002 suivi des élections des Présidents de l'Union et des îles autonomes</b>
Le Plan Directeur 1997-2001 est évalué pour déterminer le point « zéro »	<b>L'évaluation a été réalisée en décembre 2002</b>
Les calendriers scolaires sont respectés	<b>Depuis 2001, les calendriers scolaires sont +/- respectés</b>
Le 9 <sup>ème</sup> FED est entré en vigueur courant 2002,	<b>Le PIN a été signé en novembre 2002, le 9<sup>ème</sup> FED est entré en vigueur en avril 2003.</b>
Les Etats Généraux de l'Education sont organisés courant 2002	<b>Les Etats généraux des îles autonomes ont eu lieu en août 2002, ils ont été suivis d'un atelier de mise en commun des recommandations, Le rapport sur l'EPT incluant le Plan Directeur</b>



	<b>2003/2007 a été élaboré</b>
Promotion de l'éducation des filles, évolution significative du statut social de la fille	<b>Un projet de loi portant code de la famille a été élaboré, La convention sur le droit de l'enfant a été ratifiée</b>
Implication effective des communautés, notamment les organisations non étatiques, dans la mise en œuvre du Programme	<b>Un programme d'appui aux acteurs non étatiques est en préparation pour être financé sur le 9<sup>ème</sup> FED, secteur hors concentration,</b>
Une gestion correcte des Etablissements	<b>La formation continue des chefs d'établissements s'est poursuivie durant toute l'année 2002, ainsi que l'appui à la constitution des associations parents-maîtres</b>

La question de la fiabilité des données statistiques est soulignée ; cet aspect pourrait être pris en compte dans le cadre du renforcement des capacités.

Compte tenu de leurs expériences dans le domaine, une coordination étroite avec la Banque Mondiale et la PNUD est à rechercher afin de maximiser les synergies possibles.

La proposition de financement pour le programme « Education » devra être finalisée en 2004 pour une décision de financement soit fin 2004 ou dans le courant du premier semestre 2005.

#### **Secteur hors concentration – Coopération décentralisée :**

La pertinence de cette intervention est appréciée en fonction de l'évolution de la situation politique ainsi que de ses possibilités d'interaction avec le secteur de l'éducation et les actions de la Banque Mondiale dans le cadre du Fonds social. Les études lancées en 2003 devraient permettre de finaliser la proposition de financement en 2004, à défaut début 2005, moyennant si nécessaire des études complémentaires comme par exemple au niveau de la réhabilitation des bâtiments pour les assemblées régionales.

En tout état de cause l'instruction du programme de coopération décentralisée devra se faire tenant compte des dispositions finales agréées entre les autorités comoriennes et l'UE pour l'utilisation des reliquats FED.

#### **9<sup>ème</sup> FED - Enveloppe B :**

Les fonds de l'enveloppe B du 9<sup>ème</sup> FED pourront être mobilisés en fonction du contexte politique et/ou macro-économique, soit pour une aide d'urgence, soit pour un appui à l'allègement de la dette, soit pour atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation.

#### **Banque Européenne d'Investissement :**

On notera que la Banque Européenne d'Investissement peut aussi contribuer, à la mise en œuvre des projets, par le biais de la Facilité d'Investissement et/ou ses ressources propres. Les domaines prioritaires d'intervention de la BEI, aux Comores, dans le cadre de la Facilité d'Investissement pourraient être, l'appui de petites et moyennes entreprises, par l'intermédiaire de prêts globaux ou de projets essentiels d'infrastructures qui contribueront à renforcer l'efficacité des services publics, tout en promouvant la participation du secteur privé là où elle est indiquée.

#### **IV. Utilisation des reliquats des anciens FED**

Une suspension de la Coopération entre l'UE et les Comores est intervenue en 1999 suite à la au coup d'Etat militaire qui a renversé le Gouvernement central de Moroni, le 30 avril 1999. Cela a fait retarder le décaissement des fonds FED qui ont été alloués au pays.

L'Union Européenne a levé les mesures de suspension et a repris une coopération pleine et entière avec les Comores, à compter du mois de juillet 2002. Cela devait permettre une mobilisation accélérée des reliquats FED sous réserve de stabilité institutionnelle, de continuité politique, et de poursuite des politiques sectorielles.

Le montant des reliquats disponibles et effectivement versés dans l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED est de 8,25 M€ ; à cela s'ajoute environ 3,2 M€ mobilisables après clôture de certains projets non actifs – soit un montant total d'environ 11,45 M€ à programmer.

Les consultations entre les autorités comoriennes et la Commission européenne sur l'utilisation des reliquats se sont poursuivies jusqu'au premier semestre 2004 sur la base des orientations données par la Commission européenne lors des discussions :

- Rappel du principe de la concentration de l'aide : les reliquats transférés au 9<sup>ème</sup> FED doivent, en principe, être utilisés dans le cadre de la stratégie agréée avec le Gouvernement ;
- Il peut être admis de déroger à ce principe pour des initiatives qui rentrent dans le cadre des priorités identifiées par la Commission (notamment éducation, santé, eau, énergie) ;
- Les discussions concernant des changements au niveau du secteur hors concentration peuvent être faites dans le cadre de la revue annuelle pour tenir compte d'exigences nouvelles

Quoique les autorités comoriennes aient initialement démontré l'importance à être accordée au financement de quelques 12 opérations sur les reliquats, dont 5 projets d'infrastructure à l'appui du secteur des transports (3 routes et 2 aéroports secondaires), elles ont pris note que l'ensemble de ces demandes ne sont pas nécessairement couvert par la stratégie actuelle et ont agréé avec la Commission européenne de ne pas ouvrir un deuxième secteur de concentration sous le 9<sup>ème</sup> FED pour les raisons suivantes :

- le temps et l'effort exigés pour étudier et pour évaluer un secteur où les investissements passés récents ne se sont pas avérés durables ;
- la valeur relativement petite disponible ne fournirait pas une masse critique justifiant l'engagement à long terme de la Commission

Au niveau des projets d'infrastructures la Commission européenne a accepté que les opérations considérées éligibles soient intégrées dans le programme de coopération décentralisée (secteur hors-concentration) et incluant l'emploi des reliquats. Les autorités comoriennes ont ainsi proposé que ce programme intègre un volet « gestion de déchets » (1,5 M €) et un volet « construction/réhabilitation des bâtiments pour les parlements des îles » (2 M€) de même qu'un volet additionnel de micro-projets pour 2,75 M€. De ce fait le montant final à mobiliser pour le programme de coopération décentralisé sous le 9<sup>ème</sup> FED se chiffre à 10,25 M €, constitué de 4 M€ initialement prévu dans le PIN et de 6,25 M€ des reliquats.

Quant au reste des reliquats à programmer, soit 5,2 M € ( dont 3,2 M€ après clôture et dégagement sur les engagements non-encore clôturés), les autorités comoriennes et la Commission européenne ont noté les opérations suivantes :

- Règlement du contentieux COLAS (indemnisation dans le cadre des travaux sur la route MUSIPO) : 2 M€
- Poursuite du programme d'appui à l'Ordonnateur National à partir de 2006 : 1,5 M€

Enfin, en ce qui concerne la contribution de la Commission européenne au Fonds Fiduciaire il est pris note qu'elle est financée sous l'enveloppe B.